
Rapport pédagogique Lycée Ampère 2025



22/09/2025

Sommaire

1. La population scolaire
2. Le parcours des élèves
3. La performance des élèves
4. Les choix pédagogiques
5. Les perspectives 2025-2026

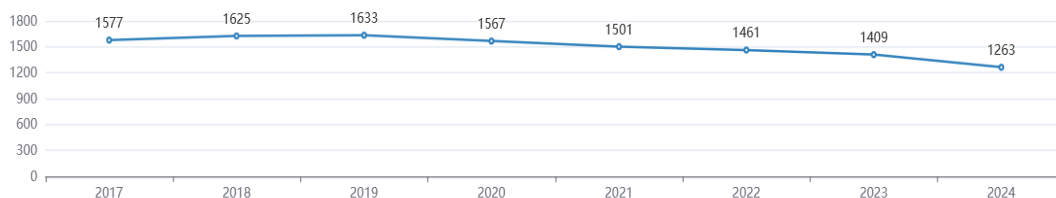
**Annexes : Bilan vie scolaire Bourse et Saxe 2024-2025 – Rapport d'activité infirmerie
2024-2025 – Bilan des travaux 2024-2025**

1. La population scolaire

- Une évolution à la baisse.

Pour des raisons différentes, l'évolution de la population scolaire de la cité scolaire est à la baisse d'une rentrée à l'autre. Au lycée la baisse de 9.52 % depuis la rentrée 2021 est le premier résultat de suppression

Effectifs d'élèves



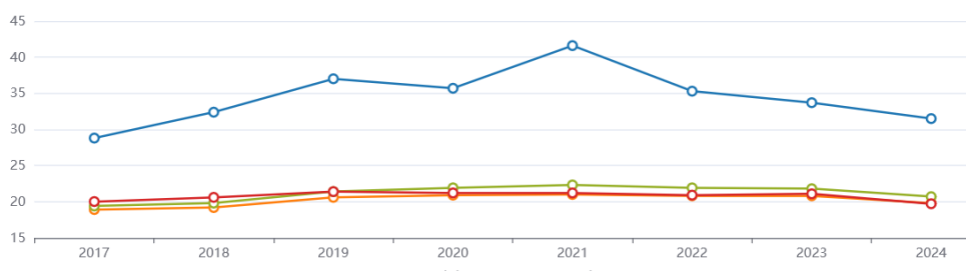
de divisions de seconde en lien avec la restructuration programmée du site de Saxe et la nécessité de faire

baisser les effectifs afin d'accueillir l'ensemble des élèves du secondaire et du postbac sur le site de Bourse à la rentrée 2026. A la rentrée 2025 nous accueillerons 8 divisions de seconde (13 en 2021).

- L'impact de la baisse des effectifs au lycée.

- Une évolution sensible de la structure sociale du lycée. **La part des élèves issus de familles très favorisées grimpe à 47%, contre 37.6% à la rentrée 2021. Inversement la part des élèves issus de familles défavorisées a perdu 10 points depuis 2021 de 31% à 21%.**
- Une baisse du nombre de boursiers même si elle reste largement supérieure aux données académiques.

Taux de boursiers (lycée GT), en %



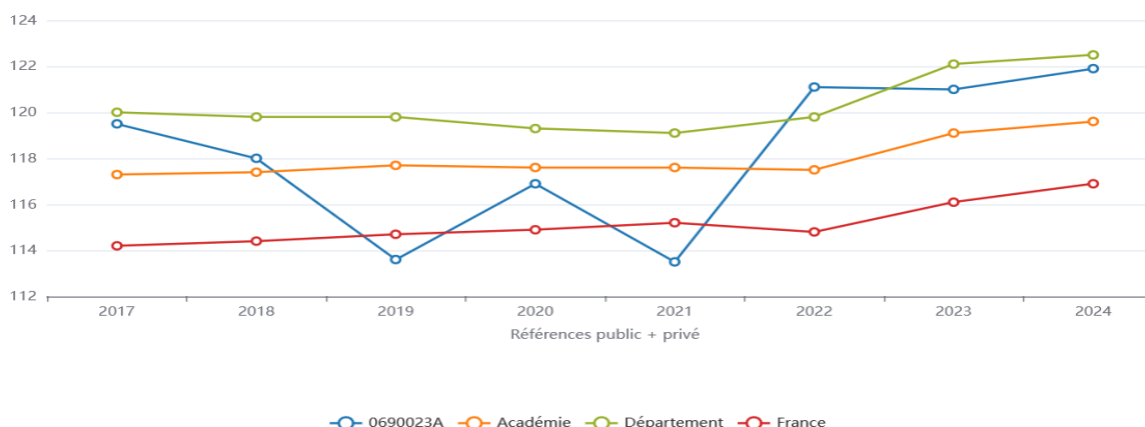
- IPS et hétérogénéité des élèves.

En lien étroit avec le constat ci-dessus **l'indice de position sociale global** du lycée croît de près

de neuf points depuis 2021 mais reste en deçà de l'IPS moyen du département du Rhône et c'est bien le niveau LGT qui « en est responsable » au regard des chiffres. A noter la baisse continue de l'IPS des étudiants de BTS jusqu'en 2023. En 2024 une forte hausse est remarquée sans doute à mettre en lien avec

le transfert du BTS CG.

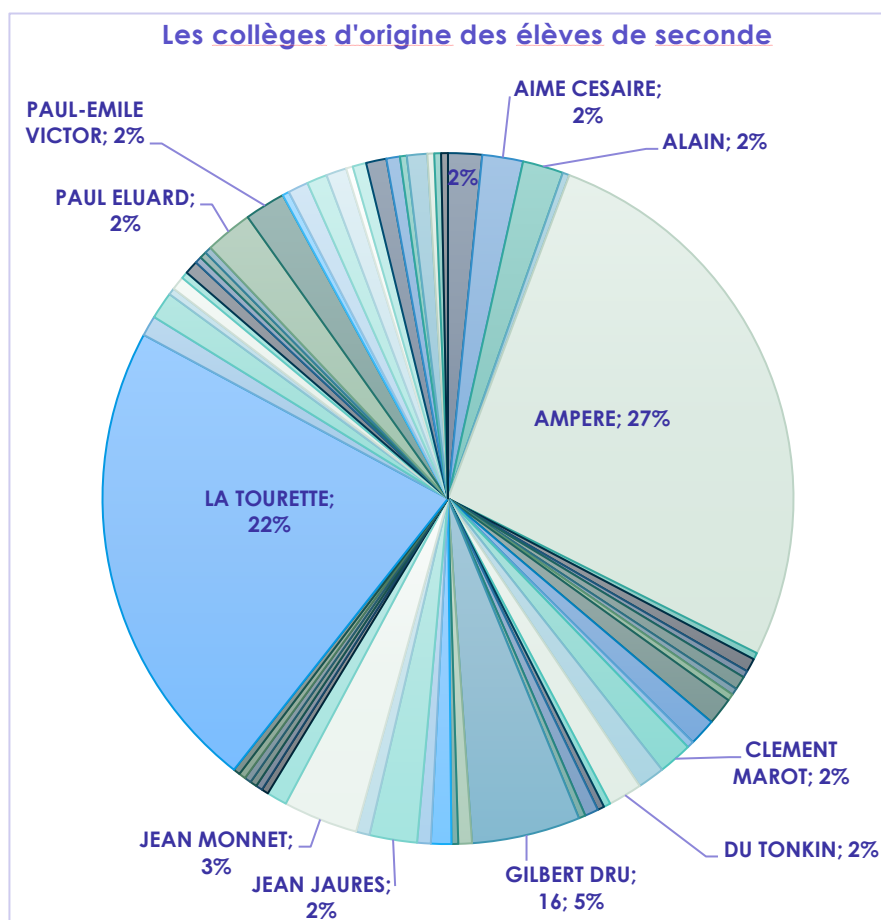
IPS des élèves de niveau lycée GT



A l'inverse **l'hétérogénéité sociale** des élèves tend à se restreindre tout en restant supérieure aux données référentes.

- Un lycée qui reste marqué par une **forte mixité sociale**.

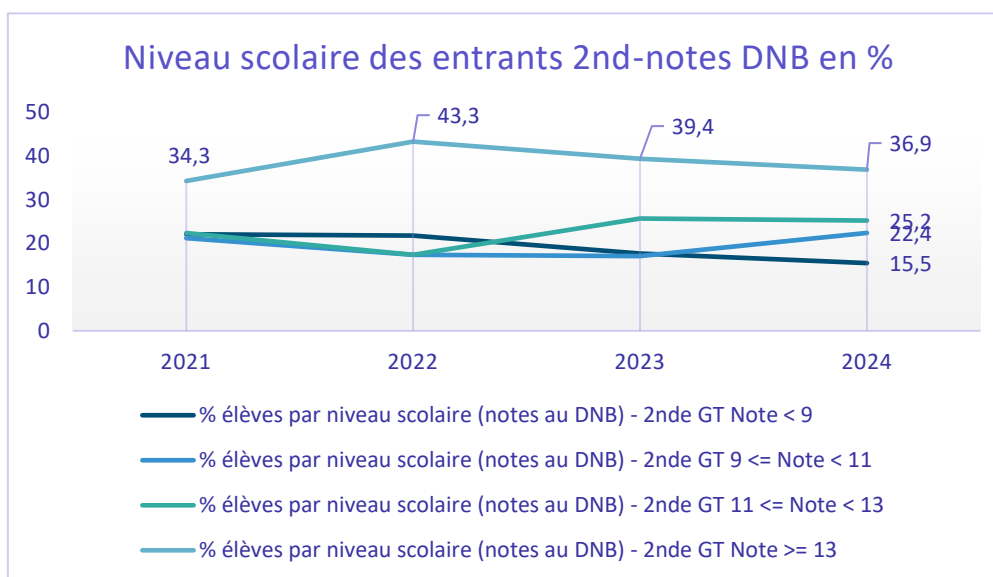
- Un lycée marqué par la **dispersion du recrutement** :



A la rentrée 2024 nos élèves de seconde proviennent de 60 établissements (116 en 2021-73 en 2023) :

- 35 (11% de l'effectif) sont issus de REP+
- 25 proviennent des collèges de Villeurbanne (8% de l'effectif)
- Les élèves provenant du 2^{ème} et 4^{ème} arrondissement représentent 54,60 % de notre effectif
- 23 élèves provenant des établissements privés (7% de notre effectif)

➤ Le niveau scolaire des élèves à l'entrée en seconde



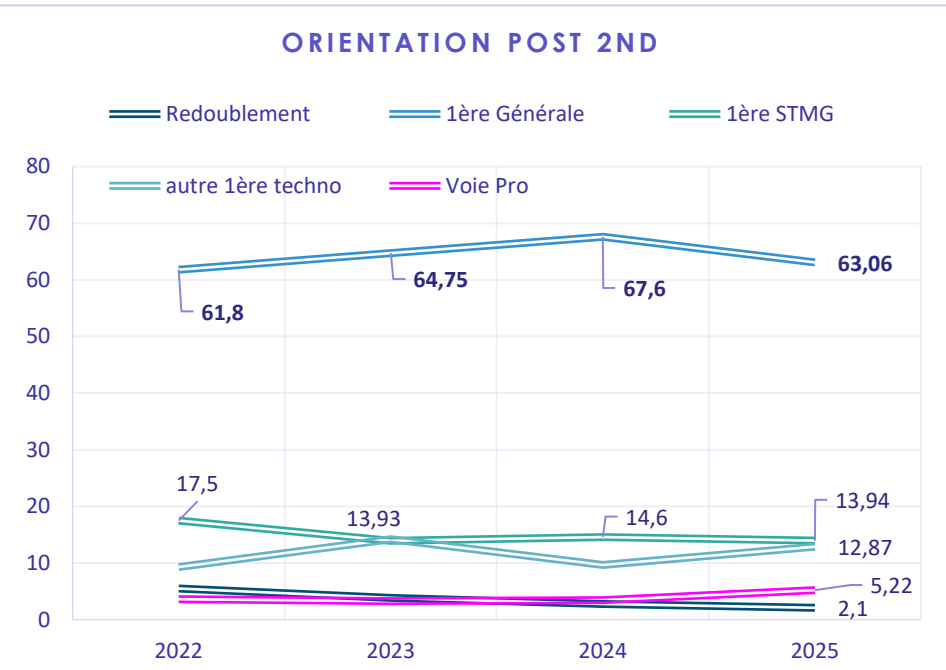
Comme tous les constats précédents, la baisse des effectifs, en limitant les « apports » extérieurs au secteur, impacte la distribution du niveau scolaire des élèves à l'entrée en seconde. A la rentrée 2024, 36.9 % des élèves ont une note supérieure à 13, en baisse par rapport à 2022 mais en progression depuis 2021. La part des entrants avec une note inférieure

à 9 baisse de près de 7 points en référence à l'année 2021. D'une façon générale la distribution des notes à l'entrée depuis 2020 est marquée par une hausse des notes supérieures à 13. L'évolution des notes en fonction du sexe est peu discriminante même si les filles ont un meilleur « niveau scolaire » à l'entrée. A noter tout de même que si les entrants seconde ont une note de français DND équivalente

ou légèrement supérieure au regard de la moyenne départementale ou académique, ce n'est pas le cas en mathématiques où la note moyenne des entrants y est inférieure.

2. Le parcours des élèves

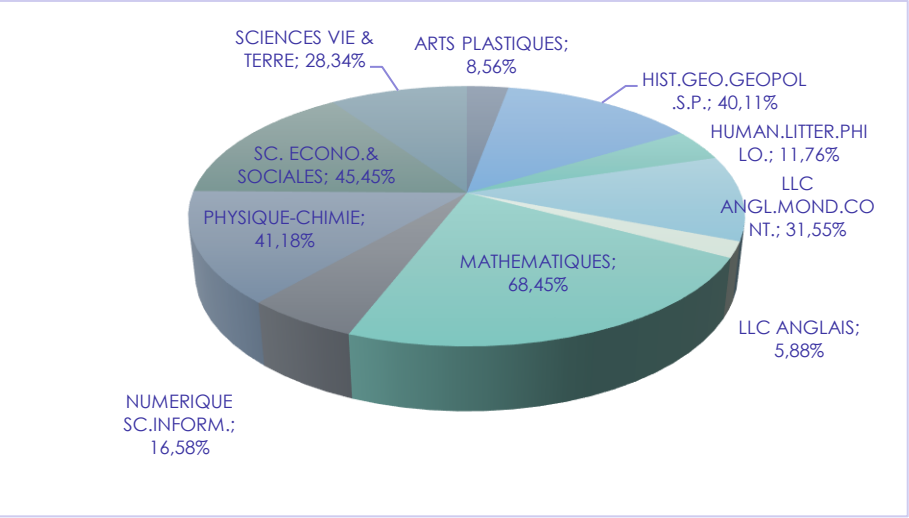
➤ Orientation et choix des élèves.



Depuis 2022 l'orientation en 1^{ère} générale était en croissance régulière et nous orientons toujours l'équivalent de 2 divisions dans la voie technologique (79 élèves) où la part des filles demeure fortement majoritaire (65.8%). En 2025 le choix de la STMG s'est restreint et la part de celle-ci dans la voie technologique est globalement conforme aux attendus académiques et ministériels (50% de l'ensemble de la voie technologique). Le travail mené sur l'orientation

(orientation concertée et semaine de l'orientation) porte ses fruits. Des interrogations cependant concernant le tassement de la voie générale (plus de 4 points de baisse au regard de 2024), la croissance de la voie technologique et la réorientation accrue dans la voie professionnelle.

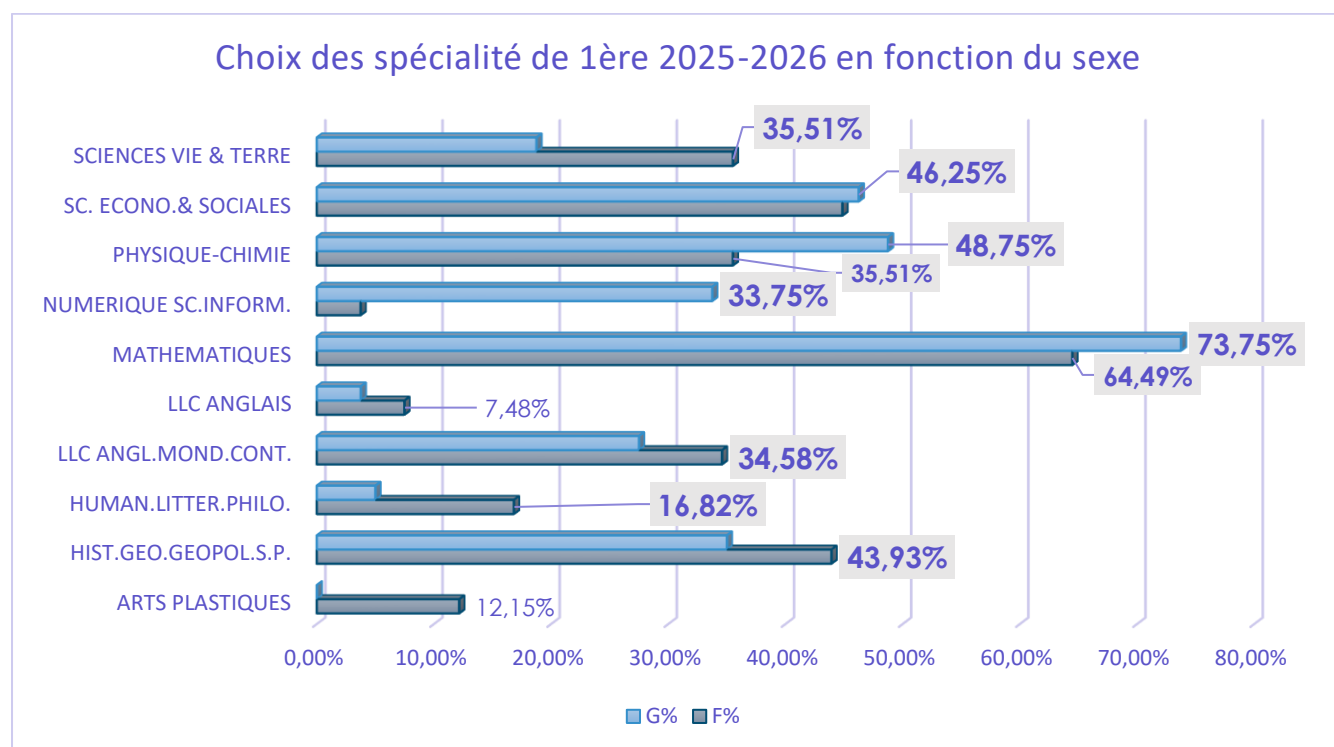
le choix des spécialités confirme la prépondérance des mathématiques, plus de 6 élèves sur 10 choisissent les maths.



Le choix des spécialités en fonction du sexe confirme l'affirmation d'un profil scientifique plus masculin. Le choix des maths par les filles s'améliore cette année, 64.49% (49% l'an dernier) des filles choisissent les maths contre 73.75% des garçons. Le profil « fille » est moins discernable, moins affirmé mais peut être plus proche de l'ancienne voie ES.

Le travail mené depuis quelques années avec des actions comme « **filles et sciences** » par la **fondation l'Oréal**, conférences et séjour scientifique commence à porter quelques fruits. L'association destine son projet aux élèves de seconde. Durant ce séjour, les participantes ont bénéficié d'ateliers scientifiques, d'ateliers de gestion du stress, complétés par des jeux collectifs, du sport, des veillées et de nombreux moments d'apprentissage. L'encadrement scientifique était assuré par une astrophysicienne qui a guidé les participantes à travers diverses expériences pour répondre à la problématique centrale : « Notre Soleil a-t-il un impact sur le

réchauffement climatique en cours ? ». Le fil rouge des expériences et des recherches de la semaine s'est conclu par un colloque scientifique où chaque groupe a présenté une notion étudiée pendant le séjour. Sur quinze élèves participantes, dix ont choisi la spécialité mathématique (67%), 9 la spécialité sciences physique (60%), 7 la spécialité SVT (46.7%). Sept élèves ont choisi la triplette Maths-Physique-SVT. Les choix de ces filles de seconde participant au projet sont supérieurs en proportions au choix de la totalité des filles.



➤ Parcoursup : le choix des élèves de terminale

Suivi des admissions	289 élèves ayant validé au moins un vœu		Voie Générale 238 élèves		STMG 51 élèves	
Taux d'élèves n'ayant que des vœux sélectifs en attente	7	2,40%	3	1,30%	4	7,80%
Taux d'élèves n'ayant que des vœux non sélectifs en attente	0	0	0	0	0	0
Taux d'élèves refusés sur tous leurs vœux en filières sélectives, éligibles à la CAAES	2	0,7%	1	0,4%	1	2%
Taux d'élèves ayant accepté une proposition	249	85,90%	214	89,50%	35	68,60%
Taux d'élèves ayant démissionné de la procédure	23	7,96%	14	5,90%	9	17,65%

Sur l'ensemble de nos élèves de terminale 13 élèves n'ont pas candidaté ou n'ont pas fait de vœux ou n'ont pas validé de vœux.

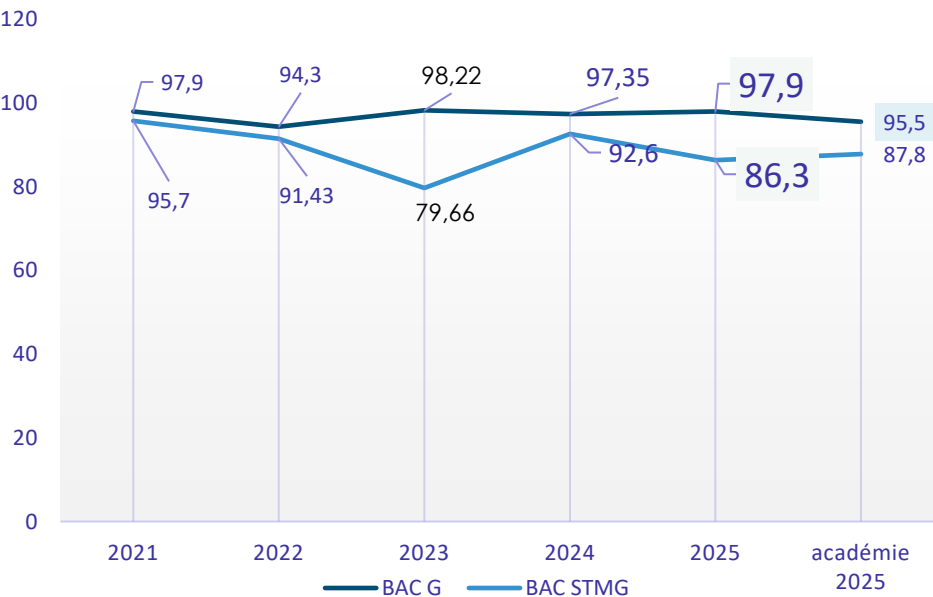
Au 29 août, 85.90% (84.70% en 2024) des élèves ont accepté une proposition, 1.2 points de mieux par rapport à l'an dernier (près de 3 points/2023). 89.5% en terminale générale (89,6% en 2024) c'est un peu mieux en STMG, 68.60%, (67.20% avait accepté une proposition en 2024). 23 élèves ont démissionné de la procédure : suite à l'échec au BAC, au dépassement des délais de réponse, au refus de toutes propositions. Quelques détails :

Nous avons été informés que vous n'avez pas obtenu le baccalauréat Vous ne pouvez plus recevoir ou accepter de proposition d'admission.	8
Vous avez renoncé à votre dernier vœu sur Parcoursup. En conséquence, vous ne pouvez plus recevoir de proposition d'admission. Vous avez renoncé à tous vos vœux	11
Les formations que vous avez demandées ont examiné votre dossier et ne l'ont pas retenu. Vous ne recevrez pas de proposition d'admission pendant la phase principale de Parcoursup.	2
Vous n'avez pas effectué votre inscription administrative dans la formation que vous aviez acceptée. Vous ne pouvez plus recevoir ou accepter de proposition d'admission.	1
Vous n'avez pas respecté le délai pour classer vos vœux à archiver, ces derniers ont donc été abandonnés	1

3. La performance des élèves et étudiants

➤ Résultats BAC GT.

Bac Général et technologique



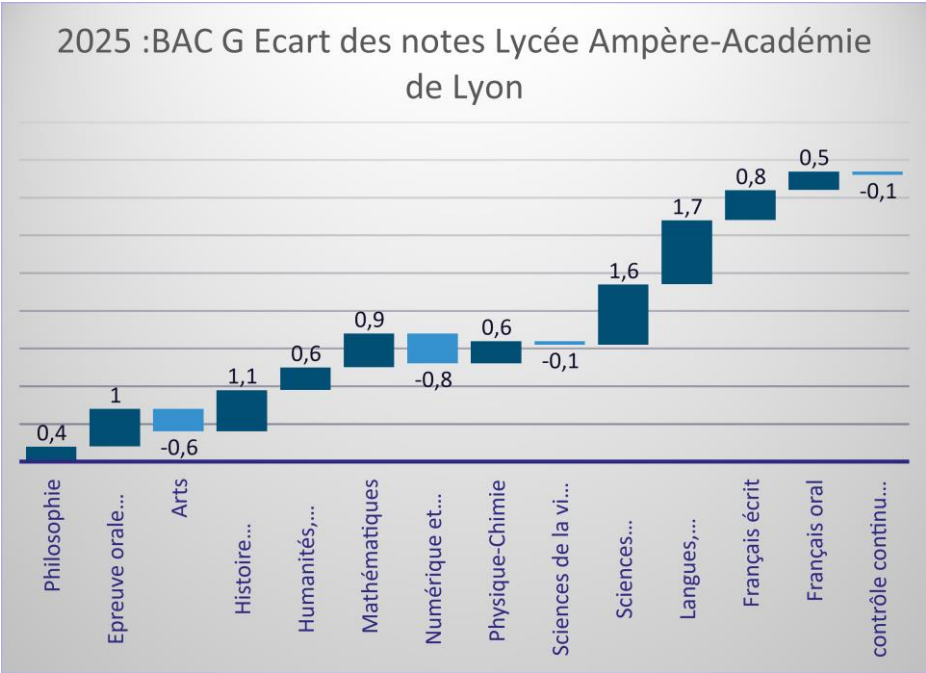
Le Bac Général est en légère progression (les résultats académiques se tassent autour de 95%). Une remarque, le taux de réussite par CSP/PCS, nous faisons réussir mieux tous nos élèves quel que soit la CSP (94% ouvriers et inactifs-100% cadres sup et enseignant)

Le bac STMG après avoir retrouvé ses résultats traditionnels au lycée Ampère, 92.6%, nous enregistrons un léger recul 86,3%

Bilan 2025 : Sur l'ensemble des élèves présents au BAC GT (292), 11 élèves en définitive ont été refusés : 5 en voie générale, 6 en STMG. En plus de ceux-ci, 1 élève est en procédure de fraude avérée et 2 élèves passeront au mois de septembre.

67,5 % des élèves obtiennent une mention : 70,8% au BAC G (+3 point/2024) – 52% en TSTMG (+7 points/2024 - +29 point/2023).

Notes aux épreuves terminale :

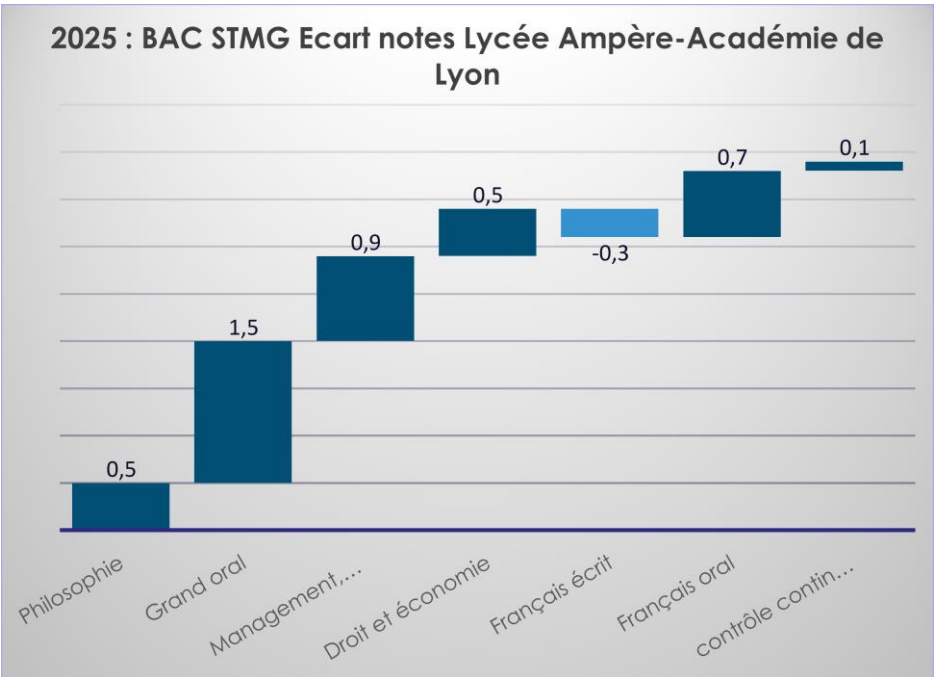


Un premier constat ,les notes des épreuves de spécialité et de Français de 1^{ère} , de philosophie et du grand oral sont dans l' ensemble supérieures aux moyennes académiques, sauf trois : en NSI (-0.8), Arts Plastiques (-0.6) et SVT (-0.1) pour la voie générale. Notons les performances en SES, AMC, LLCE, HGGSP ou l'écart avec les moyennes de références est supérieur à 1 points.

Le constat est identique en STMG. A noter une amélioration des résultats, au regard de l'an dernier, en

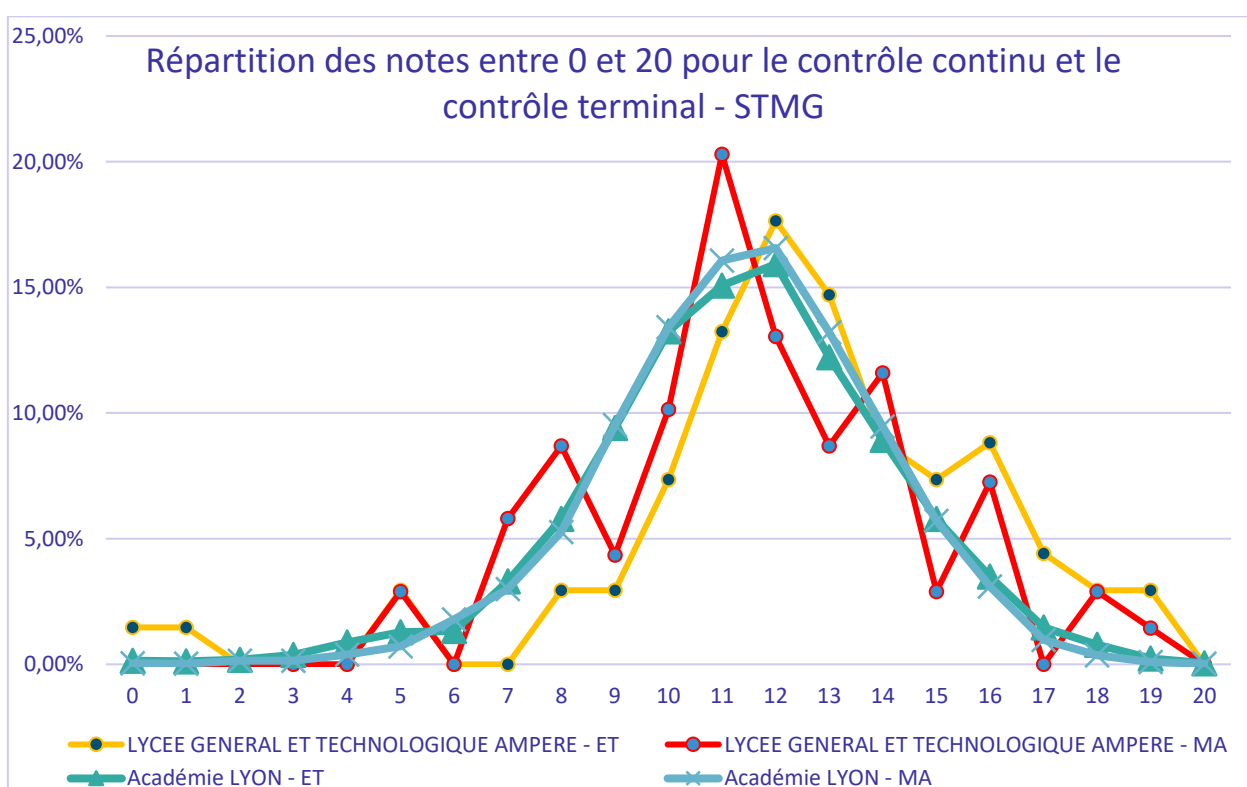
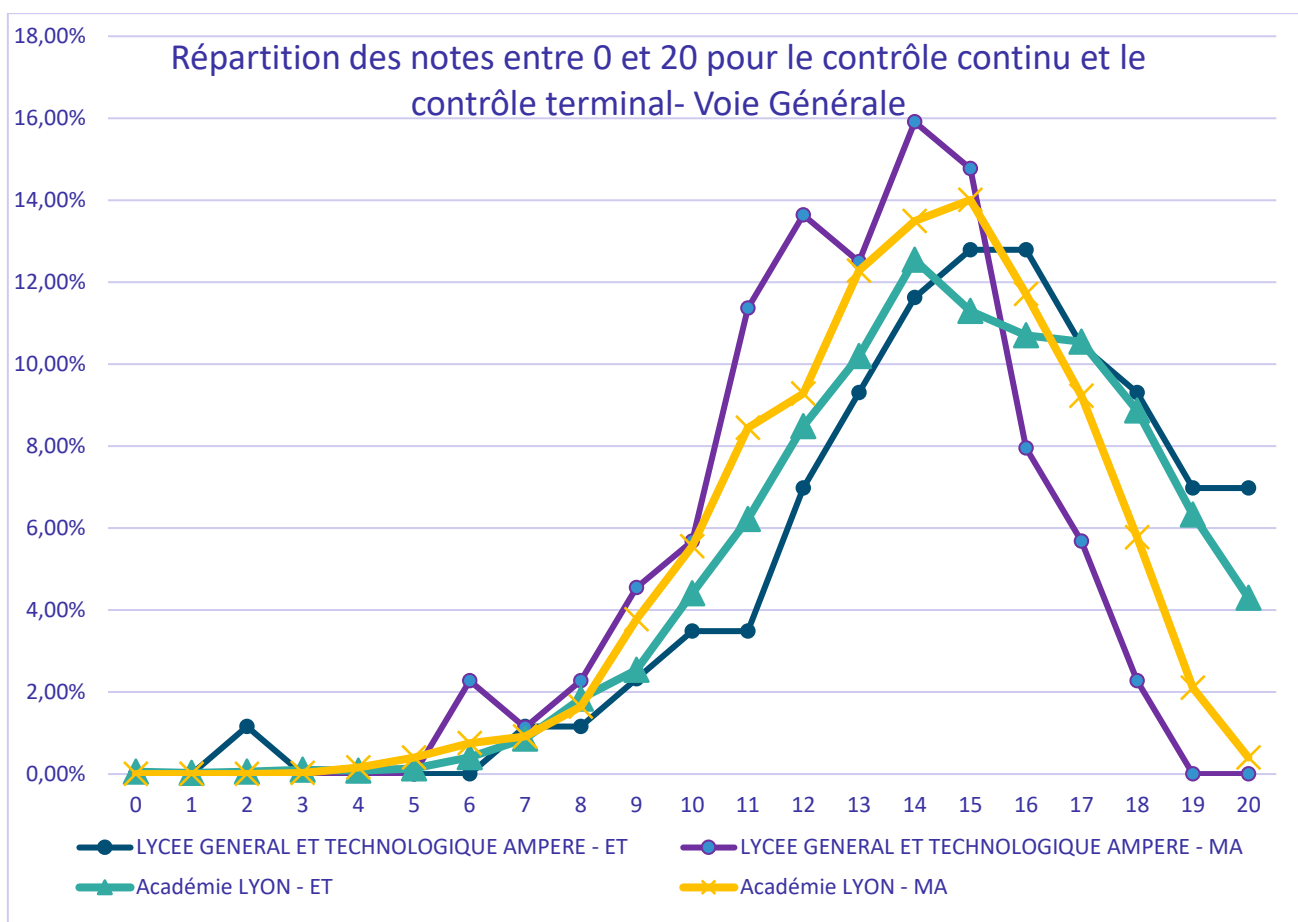
économie-droit, en philosophie et au grand oral.

Un deuxième point concerne la note globale du contrôle continu qui « navigue » (-0.1/0.1) autour de la moyenne académique. Au regard de la performance des élèves aux épreuves écrites, les résultats du



contrôle continu peuvent sembler en deçà des attentes. Cependant au comparatif de l'année précédente les résultats sont plus homogènes et en amélioration.

La ventilation des notes devrait préciser cela.



La ventilation des notes des notes :

	Ventilation des notes	0 - 9	10 - 14	15 - 20
Voie G	Lycée Ampère Evaluation terminale	5.73%	34.89%	59.38%
ET	Académie Evaluation terminale	7.69%	49.07%	43.24%
MA	Lycée Ampère Moyenne annuelle	10.22%	43.18%	46.59%
	Académie Moyenne annuelle	7.69%	49.07%	43.24%
STMG	Lycée Ampère Evaluation terminale	11.76%	61.76%	26,47%
ET	Académie Evaluation terminale	22.80%	65.39%	10.26%
MA	Lycée Ampère Moyenne annuelle	21.74%	52.17%	26%
	Académie Moyenne annuelle	21.01%	68.73%	10.26%

Le premier constat est que lors des évaluations terminales, nos élèves performant notamment dans la tranche de notes 15-20 où ils dépassent très largement dans la voie G comme en STMG les scores académiques : plus de 16 points pour les deux voies.

La ventilation des notes au regard des **moyennes annuelles du LSL** confirme un contrôle continu plus complexe avec des résultats moins éloquentes que les précédents. Dans la voie générale, la part des notes de 0 à 9 est multipliée par 1.8 entre l'évaluation terminale et le contrôle continu et dans cette ventilation là, au comparatif de l'académie, proportionnellement plus d'élèves du lycée Ampère ont entre 0 et 9. Une certaine faiblesse du contrôle continu est moins évidente en STMG où nos élèves dont les notes sont entre 15 et 20 dépassent toujours de 16 points les résultats académiques.

La performance globale de nos élèves lors des évaluations terminales ne se retrouve que partiellement lors du contrôle continu et la ventilation des notes du Lycée Ampère est presque conforme à la ventilation académique.

Comment expliquer notamment dans la voie générale certains écarts marqués entre le contrôle continu et les évaluation terminales ? Plus grande sévérité de l'évaluation interne ? Moins d'implication des élèves notamment après les remontées PARCOURSUP ? Plus de motivation au jour dit de l'examen ?

Pas de surprise entre les avis des conseils de classe fondés sur le contrôle continu et les résultats : tous les avis TF et F ont obtenu le BAC quelle que soit la voie, seuls les élèves qui « devaient faire leur preuve à l'examen » ont échoué (6/16 en STMG-5/18 dans la voie G)

Quelle place pour le plan d'évaluation et quel impact sur le contrôle continu ?

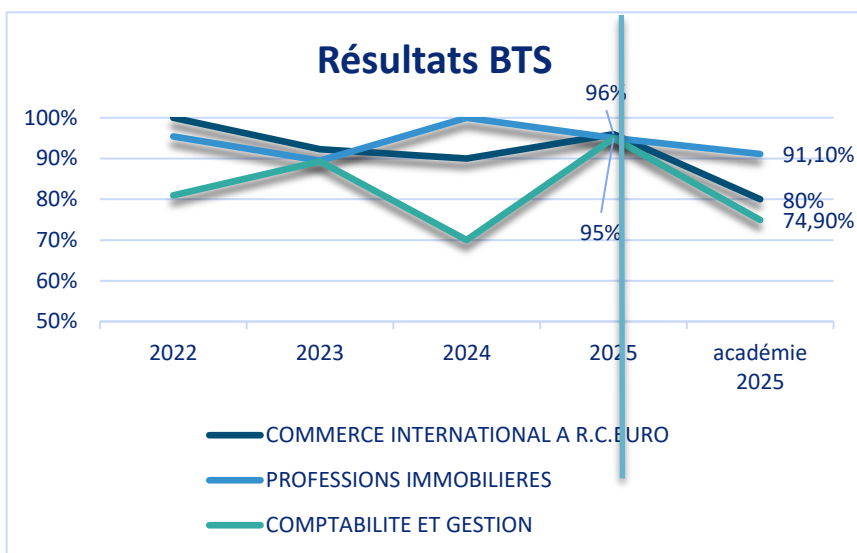
Depuis la rentrée 2021 le lycée s'est doté d'un « plan local d'évaluation » dont l'objectif affirmé était de « cadrer le contrôle continu instauré par la réforme Blanquer du baccalauréat. En novembre 2024 ce plan a été réinterrogé et amendé sur trois points :

- Les conditions de l'évaluation notamment sur la présence d'objets ou d'outils numériques connectables
- L'attribution de la note 0. Des précisions ont été données concernant cette attribution, en lien avec des absences au rattrapage de devoir
- La fraude à l'examen. La lourdeur du premier texte le rendait inefficace.

Dans l'ensemble les personnel se sont emparés plus ou moins fortement de ce « PLE » notamment sur les devoirs de rattrapage pour les moyennes non significatives mensuelles, trimestrielles ou annuelles. Ces devoirs existent mais diffèrent dans leur forme en fonction des disciplines. Ce sont bien les enseignants évaluateurs qui décident de la représentativité de/des moyennes.

Ce protocole est connu des élèves et de l'ensemble des usagers, il a été diffusé aux familles. Nous n'avons eu aucun retour négatif ou positif. Nous avons, comme dans d'autres établissements, des tensions sur le contrôle continu essentiellement lié au stress des élèves notamment avant PARCOURSUP. Bien que les élèves soient dans leur ensemble informés, des périodes d'évaluation, le niveau du stress ressenti ne semble pas faiblir.

Force est cependant de constater que le contrôle continu, tel que mis en place et pour ce qui concerne le lycée Ampère, n'a pas d'impact franc sur les résultats du BAC en particulier sur un affaiblissement de ceux-ci. Le niveau de performance des élèves aux épreuves terminales, quelle que soit la voie choisie, est sans doute celui qui exprime le mieux, le travail réalisé par les élèves, la qualité de l'accompagnement et l'investissement des équipes pédagogiques.



- **BTS** : Des résultats très satisfaisants cette année, 95/96% avec des améliorations de la performance en CG et CI, et des résultats qui restent bien au-delà des moyennes académiques

➤ **CPGE** : le **tableau d'intégration** dans les écoles de commerce qui révèle que 18.64% de nos étudiants de CPGE2 intègrent les trois premières au classement des écoles : HEC- ESSEC et ESCP. Avec une vision plus large c'est 65% et 77% quand on descend jusqu'aux 8 premières. De très bons résultats d'ensemble.

Intégration	HEC	ESSEC	ESCP	EDHEC	EML Lyon	Skema BS	Audencia	Grenoble EM	Toulouse BS	KEDGE	NEOMA	Montpellier	ENS	ENSAE Paris	Cube	Total
ECG2A	1	4	2	1	8	6	4	4	0	1	2				3	36
ECG2B	1	5	3	5	8	10					5				1	38
ECGC	0	2	3	2	8	6	2	1		1	13					38
ECP	0	0	1	0	0	1		3				1				6
Total	2	11	9	8	24	23	6	8		2	20	1			4	118
% 3 premières	18,64% (16,07%)															
% 6 premières	65,54% (50%)															
% 8 premières	77,12% (71,49%)															

4. Les choix pédagogiques

- Utilisation des moyens DHG

La filière technologique.

La perspective de la restructuration du site de Saxe et de la future unicité du lycée, a conduit le Rectorat à réduire les effectifs de 1^{ère} STMG, en supprimant à la rentrée 2024 une division. Cette réduction d'effectif a impacté l'utilisation de la marge en limitant les dédoublements ou groupes à effectif réduit sur ce niveau. Seuls le français, les mathématiques et les sciences de gestion ont bénéficié de groupes « allégés ».

Sur le niveau terminale, les mêmes choix pédagogiques sont en œuvre avec des groupes à effectif réduit en économie droit, spécialisation (mercatique, ressources humaines, gestion finance), management et philosophie. A la rentrée 2025, le niveau terminale ne comptera plus qu'une division, et la spécialisation RH sera supprimée.

Les langues vivantes

Les choix d'établissement maintiennent des groupes à effectif réduit en langues vivantes (en tendant vers 24 par groupe), ce qui permet un enseignement valorisant l'oral et les groupes de besoin, pour un meilleur accompagnement de chaque élève. Ce choix d'établissement s'opère sur la marge de la DHG, à savoir une cinquantaine d'heures. L'établissement bénéficie également d'assistants de langue (Russe, Allemand, Anglais, Espagnol, Hébreu) ce qui participe activement à la dynamique d'ouverture aux différentes cultures. Par ailleurs, les partenariats avec des établissements de formation à l'étranger poursuivent leur développement, quels que soit les pays (Angleterre, Allemagne, Espagne, Italie et Japon).

A la rentrée 2025, la continuité linguistique ou le parcours linguistique au sein de la cité scolaire s'enrichira de l'ouverture de la LV2 Japonais conséquence de l'ouverture du Japonais au collège il y a trois ans.

L'histoire singulière des langues vivantes au lycée Ampère, leur multiplicité qui irrigue l'offre de formation bénéficie de moyens DHG à la hauteur des ambitions, le lycée finançant sur ses moyens propres l'ensemble des groupes de LV3 optionnels (24h).

Les groupes à effectif réduit

Si langues vivantes et options linguistiques bénéficient de la « marge », les groupes à effectif réduit notamment en sciences expérimentales et dans les spécialités afférentes, sont nombreux. Sur l'ensemble des niveaux et au-delà de la dotation, les groupes de SVT consomment 25h de plus, en sciences physiques et chimiques 27h. Si les groupes à effectif réduit concernent l'ensemble des niveaux, celui de seconde est « privilégié », 96.5h leur sont consacrées.

Les enseignements de spécialités pour 6 divisions de 1ère sont dotés de 72 heures ; Nous organisons pour 10 spécialités, 26 groupes à 4 heures et un groupe dédoublé en arts plastiques, la capacité de la salle de pratique étant limitée, à 6 heures (2+(2)). La consommation pour les groupes de spécialité de 1ère est de 110 heures soit 38 heures pris sur la marge. En terminale, 7 divisions, 21 groupes à 6h soit 126h pour une dotation de 84h soit 42h pris sur la marge.

- L'accompagnement des élèves et étudiants

Groupes de méthodologie

Face à l'hétérogénéité des profils de nos élèves de 2nde et aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer à l'entrée au lycée, nous avons mis en place, il y a 4 ans, un dispositif d'accompagnement à la réussite sous forme d'ateliers de méthodologie.

Cette offre est personnalisée en fonction des besoins identifiés par les équipes et en accord avec les familles.

Il s'agit d'ateliers à effectifs réduits qui apportent une aide méthodologique transversale sur des thématiques variées : Organisation / Gestion et planification du travail personnel/ Prises de notes / Méthodes de mémorisation / Travail en équipe / Concentration / Lecture et reformulation de consignes
...

La mise en œuvre de ce dispositif nécessite :

- L'évaluation des besoins des élèves (Tests de positionnement et identification des besoins de chaque élève par les équipes)
- La mobilisation des équipes et le recueil des propositions d'ateliers d'accompagnement à la réussite.
- Une étape de communication et de mise en œuvre du dispositif avec l'inscription de chaque séance dans l'EDT des élèves et des enseignants.

Chaque année, ce dispositif rencontre de plus en plus d'adhésion de la part des élèves, des familles et des enseignants.

Évolution du dispositif sur 5 ans : Cette année 32 ateliers ont été proposés ce qui représente 72 h de modules

Année	Nombre d'élèves ayant bénéficié du dispositif	Nombre de professeurs participant au dispositif	Nombre de classes de 2nde
2020 2021	82	6	11 classes
2021 2022	113	7	13 classes
2022 2023	150	11	11 classes
2023 2024	228	11	10 classes
2024 2025	151	9	9 classes

L'accompagnement personnalisé

162 heures annuelles (4.5 heures DHG) sont consacrées à l'accompagnement personnalisé en seconde. Ces heures sont inscrites à l'emploi du temps en mathématiques et français en fonction du besoin des élèves. Essentiellement ces heures sont consacrées à la remédiation. En dehors de ce temps-là, le lycée est impliqué dans **la semaine de l'orientation** et travaille en partenariat avec plusieurs lycées dont le lycée Diderot pour la présentation des filières technologiques STL et STI2D, le lycée Lumière pour la filière ST2S, le lycée Rabelais pour la filière STHR et le lycée horticole de Dardilly pour la voie STAV. Des mini-stages sont organisés pour les élèves intéressés et demandeurs. Il en est de même pour la voie professionnelle, et nous travaillons jusqu'en octobre pour l'accompagnement des élèves sans solution. Pour le postbac 24 heures de khôlles sont mobilisées pour le dispositif 'grammar camp » (remédiation en début d'année dans toutes les disciplines) pour les CPGE et 36 hse destinées au soutien des étudiants issus de BAC pro à l'entrée en BTS.

Le lycée Ampère s'est toujours préoccupé du bien-être de ses étudiants notamment mais pas seulement en CPGE. Depuis de nombreuses années il accompagne ses étudiants tant sur « l'estime de soi » que sur la santé mentale. Nous travaillons depuis la rentrée 2022 avec l'association « Apsytude », qui propose des permanences de psychologues de façon régulière à destination des 1^{ère} et 2^{ème} année CPGE et BTS. Cinquante-huit étudiants ont eu un entretien cette année scolaire. Le dispositif a été reconduit.

➤ Remplacement et RCD

Mois	Heures réellement perdues Pour raisons individuelles	Pour formation continue	Pour fonctionnement du système éducatif	Prévisionnel heures cours	% des heures perdues	% cours assurés
sept-24	79	11	0	4803.5	1.87%	98.13%
oct-24	80	30	0	3152.5	3.49%	96.51%
nov-24	98.5	31	0	4380.5	2.96%	97.04%
déc-24	213.5	12	5	3450.5	6.68%	93.32%
janv-25	186.5	7	9	4558	4.43%	95.71%
févr-25	131	42.5	4	3422.5	5.19%	94.81%
mars-25	102.5	38.5	2.5	3668.5	3.91%	96.09%
avr-25	74	37.5	60	3168.5	5.41%	94.59%
mai-25	42	59	16	3781	3.09%	96.91%
juin-25	18	74.5	4	4408	2.19%	97.81%
Total année	1025	343	100.5	38793.5	3.78%	96.22%
% année	69.8%	23.36%	6.84%			

Période étudiée entre le 4 septembre 2024 et le 30 juin 2025. hors enseignants ayant un service dans le supérieur et hors absences de longue durée.

Sur la période étudiées 38793.5 heures étaient prévues à l'emploi du temps, 37325 heures ont été assurées, soit 96.22%.

L'écart de 1468.5 h comprend outre les absences (motifs institutionnels, syndicaux ou personnels confondus) : les ateliers d'orientation, les examens blancs, les heures consacrées au rallye maths, au concours général et aux sorties et voyages scolaires, au pix, la co-évaluation en EPS.

Absences de longue durée : 3072,5 h d'absences dont 1250.5 heures remplacées (40.70%)

Les services rectoraux ont essayé de pourvoir aux absences des enseignants quand les arrêts étaient bien de plus de 15 jours et non des cumuls d'arrêts d'une dizaine de jours, qui restent très problématiques. Bien que des efforts aient été réalisés dans le remplacement de longue durée celui-ci demeure une problématique forte dans la mesure où souvent le remplacement ne fut que partiel ou long à venir. Ce fut le cas en lettres où 25% des heures furent perdues.

Pour le « **remplacement de courte durée** », les démarches du remplacement telles qu'elles ont été initiées il y a longtemps font que les enseignants pratiquent dans leur grande majorité « l'auto-remplacement », ce qui explique un nombre d'heures de cours assurés à 96.22%. Cet « auto-remplacement » se pratique aussi bien dans le second degré que dans l'enseignement supérieur.

➤ Bilan du PACTE

24 unités finalement allouées à l'établissement (15 unités non utilisées ont été récupérées par les services fin avril) soit 9 parts de PACTE utilisées

8 enseignants ont adhéré au dispositif

0 unités pour du RCD. Non utilisées dans ce cadre

5 unités : stages réussite (sciences po) se déroulant le samedi matin

4 unités : projet innovant STMG/Philosophie et éco-gestion

➤ La liaison collège-Lycée

Environ les 2/3 des collégiens de 3^{ème} orientés en 2^{nde} GT, sont affectés au lycée Ampère.

Cette proportion tend à augmenter au vu du resserrement du secteur géographique du collège.

La volonté d'amorcer une réelle continuité pédagogique au sein de la cité scolaire Ampère s'est matérialisée par deux demi-journées banalisées l'an dernier. Des actions concrètes ont été mises en place : projets pédagogiques communs sur la cité scolaire en lettres et en langues, transmission des informations concernant les futurs élèves de 2^{nde} aux professeurs principaux de seconde. Ce continuum collège-lycée se concrétisera dans l'élaboration du projet d'établissement de la cité scolaire.

Deux réunions de travail se sont tenues sur cette question et des axes de progressions, en lien avec le bilan de l'évaluation de la cité scolaire, sont envisagés :

Axe 1 : Construire une culture professionnelle de cité scolaire en développant la collaboration tout au long du continuum 6^{ème}/terminale/postbac

Axe 2 : Créer et développer une dynamique de la réussite pour tous les élèves.

Axe 3 : Faire du climat scolaire un levier pour le bien-être des élèves et la qualité de vie au travail.

➤ Les cordées de la réussite.

Depuis 2022, le lycée Ampère a mis en place deux cordées de la réussite :

- Le lycée Ampère a adhéré à la cordée de l'EM de Lyon : **Nom de la cordée : TUP (Trait d'Union Prépas) - Tête de cordée : EM Lyon Business School**

Le partenariat avec l'EM Lyon dans le cadre d'une cordée pour l'égalité des chances a débuté il y a 3 ans. A destination des étudiants de prépa ECP (*CPGE Economique et Commerciale voie Professionnelle destinée uniquement aux sortants de BACPRO – 3 années*), principalement ceux de 1^{ère} année, il permet un accompagnement à travers différentes actions dont la principale est un tutorat hebdomadaire, tous les jeudis soir au lycée, réalisé par les étudiants-tuteurs de l'EM de début octobre à fin mai. Ces séances sont obligatoires en ECP 1 et facultatives en ECP 2/RCP3. Nos élèves ont aussi la possibilité de se rendre tous les samedis matin à l'EM pour bénéficier également d'un accompagnement disciplinaire et méthodologique.

Autre action mais basée sur le volontariat : les stages de simulation d'oraux, de professionnalité et de perfectionnement en anglais proposés les 2 premiers jours des vacances d'octobre et de février (tous niveaux) et en mai (3^{ème} année seulement). Également, une sortie culturelle à Marseille a été organisée en juin dans le cadre du programme Ouverture Sociale et Égalité des Chances. Cette journée avait pour ambition de favoriser une meilleure compréhension des réalités urbaines et culturelles d'un territoire souvent stigmatisé, tout en proposant des clés d'analyse critique à travers l'observation et la mise en débat. Enfin, nos étudiants ont été invités à participer à 3 conférences tenues dans les locaux de l'EM lors du 2^{ème} trimestre. Il sera important pour la prochaine année de consolider les liens avec l'école, notamment grâce à l'implication de nos enseignants référents et relais.

- Le lycée Ampère est tête de cordée : **Nom de la cordée : Valorisons ensemble la voie professionnelle - Tête de cordée : Lycée Ampère**

La cordée à destination des élèves de lycée professionnel a été créée début 2025. Les établissements encordés sont : **Les Canuts, Camille Claudel, Camus-Sermenaz et François Ceverf**. Potentiellement, 154 élèves de 1^{ère} et Terminale Bac pro des filières tertiaires ont été concernés. Les objectifs étaient de les préparer à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et d'accroître et enrichir le vivier de recrutement en classe préparatoire aux grandes écoles de la voie professionnelle (ECP). A ce titre, les actions menées ont été d'organiser des rencontres avec les professeurs et les étudiants (modèles inspirants), de se déplacer et de présenter la prépa dans les locaux des lycées devant des élèves à profil, d'accompagner les élèves volontaires lors des JES et, enfin, de permettre la réalisation de stages d'immersion d'une à 3 journées en participant aux cours de 1^{ère} année et à la vie étudiante au lycée. 32 conventions de mini-stages ont été signées cette année. Le lycée a bénéficié d'une subvention académique de 1700 € pour la réalisation de ces actions. Le renouvellement de cette cordée pour 2025-2026 permettra d'accueillir de nouveaux établissements partenaires, de désigner des responsables dans les lycées encordés et de structurer son fonctionnement par la création d'un comité de pilotage.

L'évolution du recrutement de l'ECP est symbolique de l'impact de la mise en place des Cordées de la Réussite : 2021-2022 : capacité d'accueil 24-12 étudiants (50 dossiers) – 2022-2023 : 15 étudiants (90 dossiers) -2023-2024 : 20 étudiants (112 dossiers) dont 4 dossiers provenant des établissements encordés – 2024-2025 (116 dossiers) dont 7 provenant des établissements encordés - 2025 : 25 étudiants dont 8 provenant des établissements encordés.

*Les lycées **François Ceverf** (Ecully)- **Camille Claudel** (Lyon 4) – **Les canuts** nous fournissent cette base « locale » de notre effectif. D'autres établissements lyonnais participent du recrutement. Nous accueillons aussi des élèves de Villefranche sur Saône, Roanne et au-delà de la région AURA.*

5. Les perspectives 2025-2026

➤ **La restructuration du site de Saxe et ses impacts.** A partir du 1^{er} septembre 2026, le site sera fermé et tous les élèves et étudiants seront sur le même lieu à Bourse. Les travaux commenceront par un désamiantage du site. A partir du mois mai/juin 2026 le début des déménagements : CDI, labo et matériel de SVT et sciences physiques. La restructuration du site aura des impacts liés à la capacité du bâti à accueillir élèves et étudiants. La structure de la rentrée 2025 sera à l'identique durant la période des travaux (fin 2029 ? 2030 ?).

L'objectif, limiter l'impact en termes de poste. Aucune demande de suppression de poste ne sera faite notamment sur les disciplines en tension.

➤ **Donner un vrai sens à la Cité Scolaire/liaisons inter-cycles** : Poursuivre la structuration de la liaison inter-cycle Collège-Lycée Ampère : Poursuite et développement de projets communs – de formations communes (EVARS) - mutualisation des ressources : fusion des bases EDT, mutualisation potentielle des salles.

➤ **Finaliser le projet d'établissement de la cité scolaire**

➤ **Réinterroger le plan d'évaluation au regard des attentes ministérielles.**

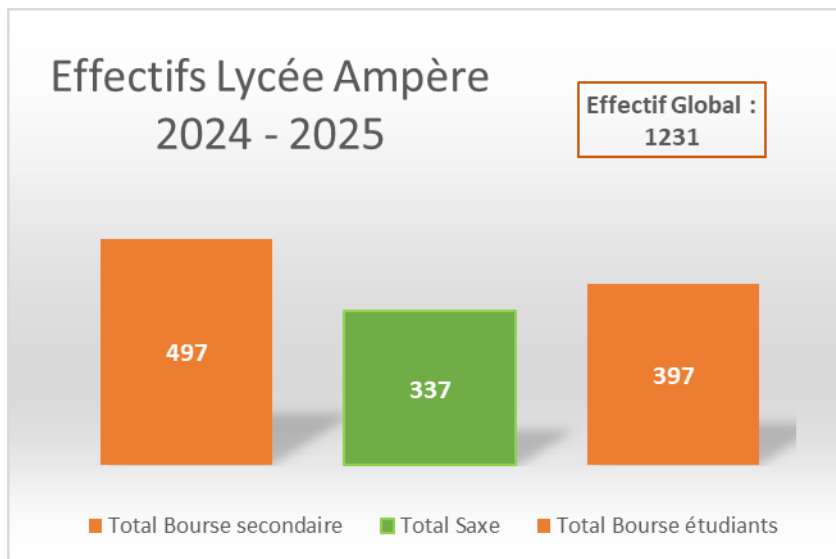
Bilan Vie Scolaire 2024-2025

I. Le LYCEE AMPERE en CHIFFRES

L'équipe de la vie scolaire du lycée est composée des 3 Conseillères Principales d'Education et de 5.5 postes d'assistant d'éducation.

L'ensemble du lycée accueille 39 classes ; 29 sur le site de Bourse (14 sup + 15 générales et technologiques) et 10 classes sur le site de Saxe.

Répartition Classes :



II. Climat scolaire :

L'ensemble de la communauté scolaire continue de bénéficier d'un climat scolaire plutôt serein. Le cadre posé est globalement respecté et les élèves semblent vivre ensemble sans difficulté majeure (observations approuvées par les différents élus élèves que nous rencontrons)

Le climat scolaire du site Saxe est particulièrement apaisé. En témoigne le faible nombre de punitions et le nombre encore plus faible de sanctions.

Sitôt passées les craintes de début d'année exprimées par certains élèves en raison du temps de trajet domicile / établissement, le sentiment d'appartenance au site Saxe s'est très vite développé.

Le nombre d'élèves restant sur le site lors de la pause méridienne pouvant constituer un indicateur de ce climat où travail scolaire et vie collective se nourrissent mutuellement. La fréquentation assidue de la salle de travail pouvant en être l'illustration, tout comme l'identification des Assistants d'Education comme personnes ressources tant pour le conseil éducatif que pour l'accompagnement et le soutien scolaire.

III. Gestion des absences :

Contextuellement, l'absentéisme n'est toujours pas une problématique majeure au lycée Ampère et globalement, le travail avec les élèves et les familles est constructif et permet de réguler autant que possible les absences.

Pour autant, malgré nos explications, la demande insistante de la part des familles que soient justifiées les absences inhérentes à l'organisation personnelle de chacun reste un point d'achoppement.

Deux phénomènes semblent s'installer :

1 : L'absence de motif. Autrement dit, malgré les demandes adressées aux familles sous différentes formes (sms / mails / messages téléphoniques) nous ne recevons aucune réponse de leur part. Cela concerne essentiellement les ECP, les TSTMG et les secondes.

2 : La répétition des « maladies sans certificat ». Lorsque les absences sont fréquentes et répétées sous ce motif, nous expliquons aux familles qu'à lui seul, cela ne peut plus permettre de justifier les absences et qu'il convient alors de prendre appui auprès d'un médecin et/ou du service médical scolaire. Ce refus de validation de notre part engendre très souvent des tensions entre les familles et la vie scolaire.

La réforme du baccalauréat engendre toujours des stratégies d'absentéisme. (Absences au devoirs surveillés / absences pour révisions / absences « pour sauver sa moyenne » ...)

Sur le plan médical, la production par les familles ou les élèves de certificat médicaux reste source de conflits tant au niveau des usagers que des praticiens.

Les praticiens nous enjoignant de mettre en place des organisations scolaires inédites voire incompatibles avec l'institution scolaire telle qu'on la connaît aujourd'hui. (Aménagement selon le souhait du patient, pas d'évaluations possibles, pas de pression de quelque nature que ce soit...).

Par ailleurs, nous constatons de plus en plus l'usage de faux certificats médicaux, notamment sur les niveaux de terminales et des STS.

Remarque :

Problématique qui perdure : les appels non-faits ou erronés sont très fréquents et nous mettent en difficulté quotidiennement.

Une nouvelle infirmière est arrivée cette année et a été un point d'appui pour la prise en charge des difficultés en lien avec la santé mentale même si ce sujet reste compliqué à gérer au quotidien. En raison de l'augmentation constante (et inquiétante) des situations et du manque de ressources disponibles.

Nous regrettons fortement la non-pérennisation du personnel affecté sur le poste de l'infirmerie lycée.

De plus, l'absence récurrente d'une assistante sociale est lourdement préjudiciable notamment dans la prise en charge des situations de fragilités sociales qui sont une réalité mal prise en compte.

Sur le site de Saxe :

Sur le site de Saxe on compte 40 situations d'élèves (connues des années précédentes ou larvées) qui rencontrent des difficultés de santé physique et/ou mentales et qui nécessitent un suivi particulier.

Certes, le contexte sociétal et générationnel, post covid (?), l'implantation en centre-ville sont des explications, mais il serait peut-être aussi intéressant de se pencher sur l'effet établissement : le faible effectif sur site et un niveau entier sur Saxe révèle de nombreux avantages, mais n'est-ce pas aussi néfaste pour les élèves que d'évoluer dans l'entre-soi, le mal-être par mimétisme, n'exister que parce que l'on va mal ?

Pour les autres, à l'exception des situations médicales attestées, il s'agit davantage de velléités d'un bon nombre d'élèves de s'affranchir - de temps à autre - des obligations de ponctualité et d'assiduité, sans que pour autant l'équilibre de leur scolarité soit menacé.

Il s'agit principalement d'un "consommérisme" scolaire : le temps scolaire n'est plus considéré comme prioritaire, d'autres temps, d'autres contraintes peuvent le concurrencer. Sans que le sens de la scolarité en soit altéré ...

A ce titre, "l'évitement" ponctuel des devoirs est une pratique qui ne concerne plus seulement les élèves en difficulté.

Il peut faire partie - dans le cadre du contrôle continu - d'une stratégie pour conserver ou valoriser une moyenne très favorable.

Pour certains, cet évitement n'est qu'une façon de "gérer"(?!) le stress. Et même si la raison de l'absence ne relève pas d'un motif médical avéré ou d'un motif impérieux, le rattrapage du devoir est pensé par les élèves et leurs familles comme une évidence, un dû, un droit.

Ce qui devrait être "exceptionnel" devient courant, induisant une activité assez chronophage pour les enseignants et la vie scolaire.

Ce "consommérisme" scolaire n'est bien évidemment que le reflet d'un état d'esprit consumériste sociétal assez généralisé.

En nombre toujours croissant, l'accompagnement des élèves relevant d'une prise en charge médicale (psychologique notamment) se révèle assez complexe à mettre en œuvre (chaque situation ayant ses caractéristiques) et assez rapidement frustrant car il ne relève pas que du champ éducatif.

Les demandes d'aménagement augmentent avec les années, avec des bénéfices malheureusement toujours assez faibles. L'aménagement (réduction) de l'emploi du temps (suivi d'une partie des cours par correspondance) apporte une souplesse en trompe l'œil, car elle ne garantit pas que les cours au lycée soient mieux suivis.

Le lien avec le corps médical constitue un axe de travail à perfectionner, bien qu'assez difficile à mettre en œuvre compte tenu de la segmentation de nos périmètres respectifs.

IV. Accompagnement des associations élèves :

Les deux instances CVL et MDL fonctionnent avec plus ou moins d'élan, d'énergie et d'efficacité en fonction de l'implication des membres qui les composent.

La MDL a programmé et réalisée des actions pour la plus grande satisfaction des élèves (collecte de vêtements et matériel scolaire en partenariat avec le Secours Populaire en faveurs de jeunes migrants mineurs isolés, vente de sucre d'orge dans le cadre de l'organisation de la « journée fêtes de fin d'année », photos de classe, journée de l'amitié, bal des terminales...)

Les élèves responsables de la MDL ont été particulièrement actives, sérieuses et investies dans leur rôle cette année. Nous les félicitons.

Le CVL, instance inscrite institutionnellement dans le fonctionnement plus global des établissements trouve plus facilement sa place.

Même si le site Bourse reste bien identifié comme le centre névralgique de l'établissement, le désir d'implication des élèves des classes de première dans la vie de l'établissement et les structures de participation reste vif :

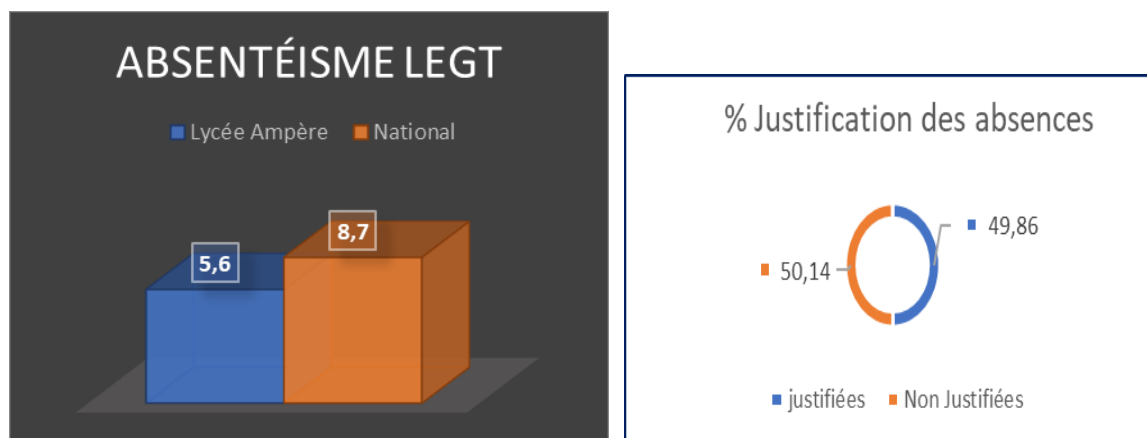
- en témoignent les nombreuses candidatures pour les élections des délégués de classe ;*
- au Conseil d'Administration et conseil de discipline (2 élus) ;*
- au Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne (3 élus) ;*
- 9 élèves sont Ambassadeurs contre le Harcèlement*

Cet investissement est en revanche beaucoup moins vrai pour la Maison Des Lycéens : seule 1 élève a permis un lien entre les deux sites. D'une manière générale la MDL est mal identifiée par l'ensemble des élèves du lycée (faible taux d'adhésion).

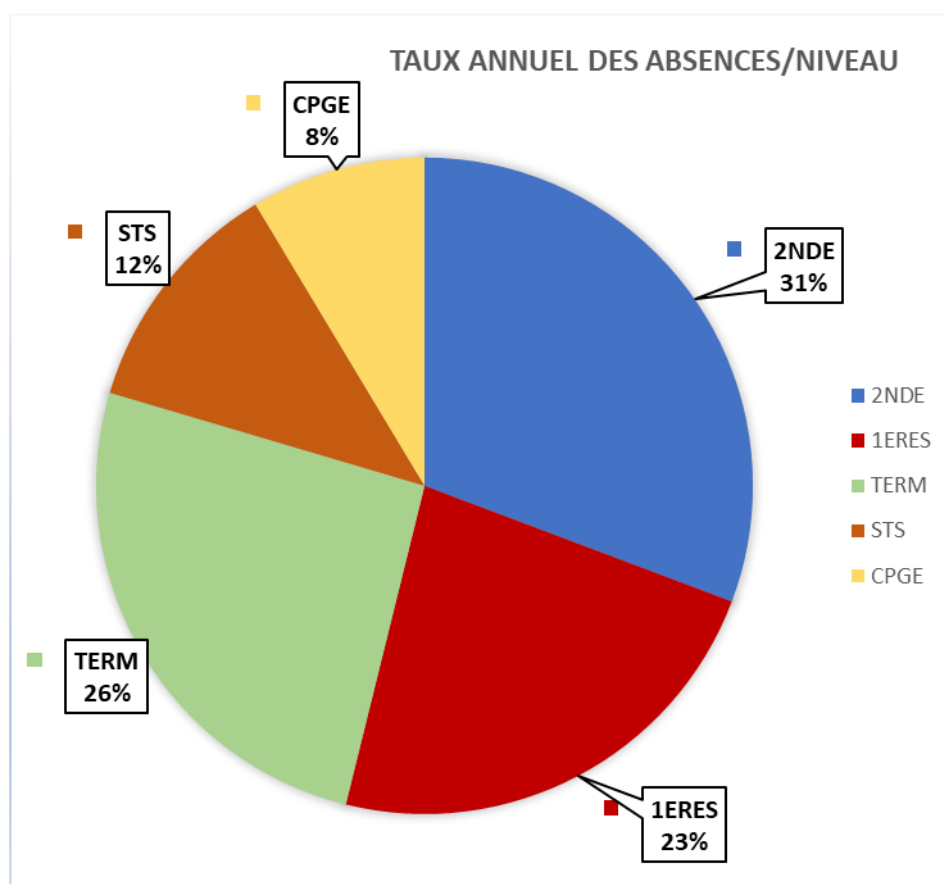
V. Statistiques : Absences et Bilan (Toutes nos sources sont issues de PRONOTE)

Comparaison taux lycée Ampère / moyenne nationale en LEGT

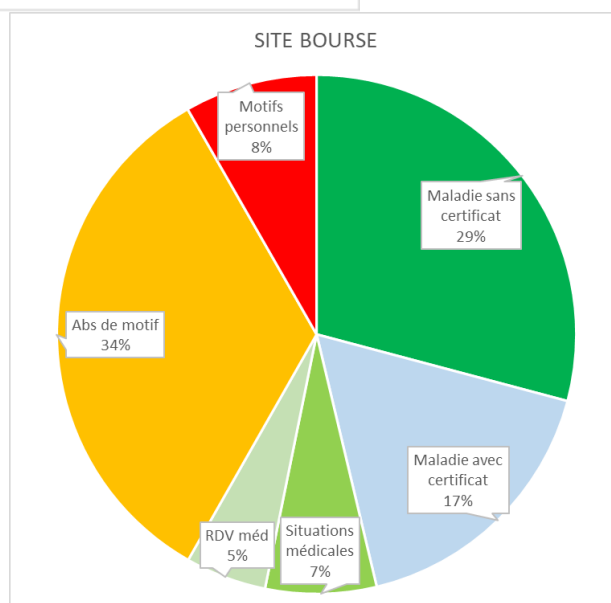
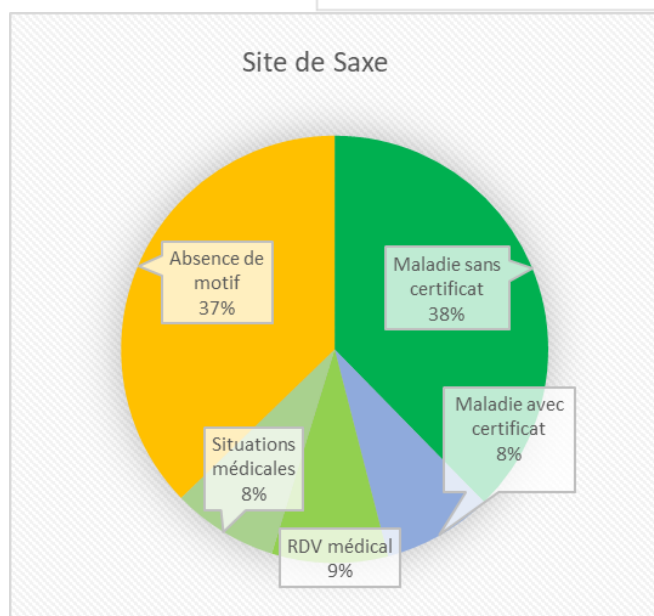
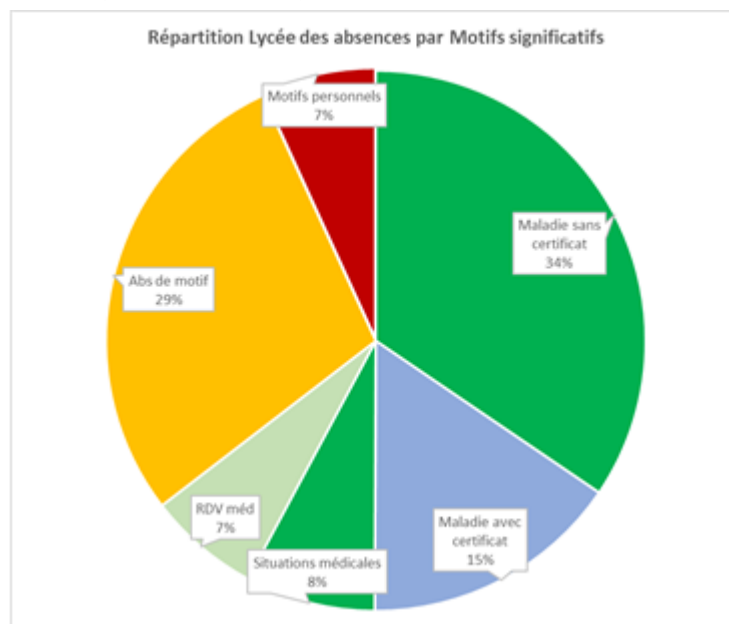
(source : DEPP année 2022/2023 enquête auprès des établissements sur l'absentéisme des élèves.)



Taux des absences annuels par niveau :}



Répartition des absences par motifs significatifs :



Les raisons avancées prioritairement par les familles ou étudiants sont d'ordre médical. Elles recouvrent une réalité plus complexe : facilité justificative, rdvs médicaux encore pris sur le temps scolaire, « adaptation stratégique » liées aux nouvelles conditions d'évaluations (cela est significatif notamment sur les niveaux des STS et des terminales) et situations liées aux questions de santé mentale.

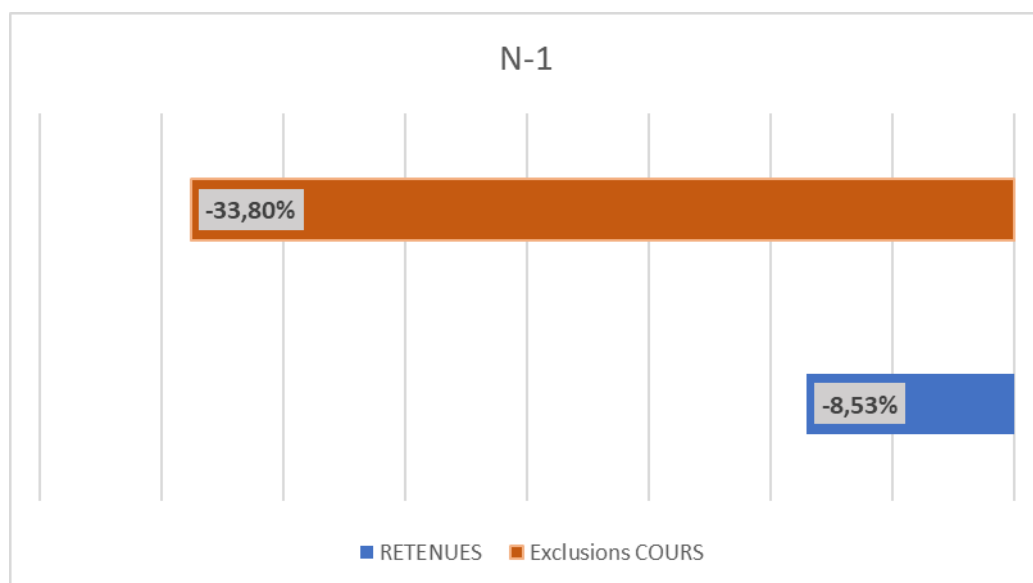
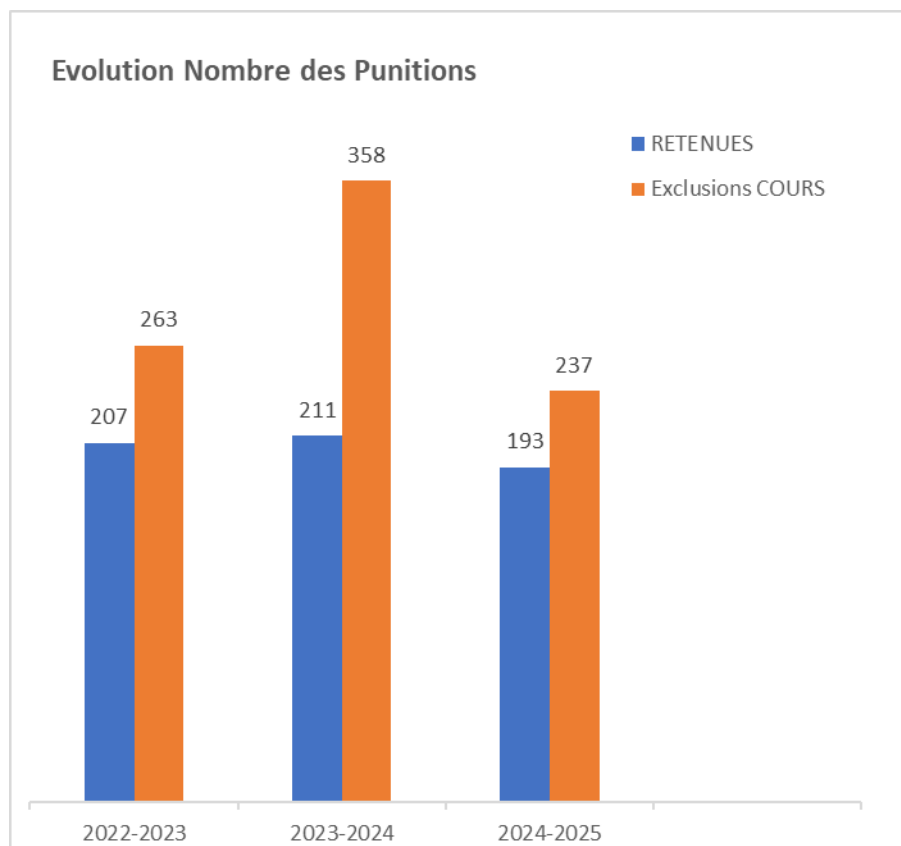
Une part de « non justification » (abs de motif) est importante et recouvre une réalité là aussi plus complexe. En premier lieu cela signifie que familles ou étudiants ont été relancés à multiples reprises et par tous les moyens à notre disposition et qu'ils restent muets. Ensuite, les élèves ou étudiants concernés ont été rappelés à l'ordre, vu en entretien par les CPE référentes et relancés par les AED. Cette année le niveau seconde est particulièrement représentatif de ce phénomène. Nous devons rester vigilantes afin d'affiner ce constat.

L'absence d'une assistante sociale n'a pas permis de mettre en place un GPDS efficace. Des situations n'ont pu bénéficier de l'analyse et de la prise en charge adaptée et nous le regrettons fortement.

VI. Statistiques : Punitons/Sanctions et Bilan

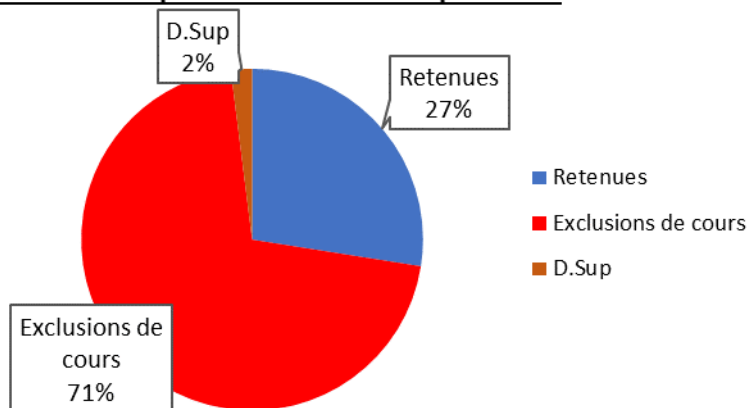
❖ Les punitons

Répartition annuelle Lycée des punitons ces 3 dernières années :



Pour le Site Bourse 2024-2025 :

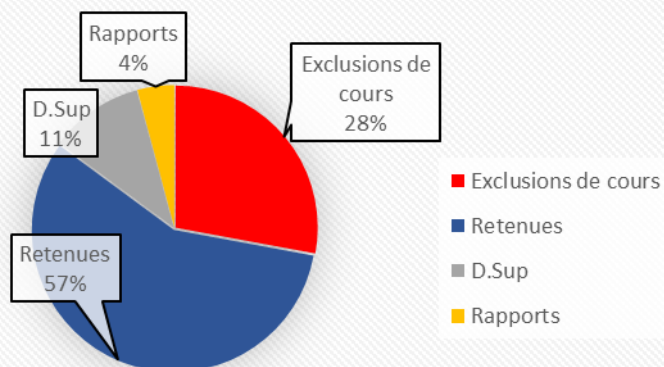
Site Bourse : Repartition Nombre de punitions



Remarques :

- Les exclusions de cours concernent cette année essentiellement les classes de seconde (108/177). Il est à noter que 79 d'entre elles sont le fait de 2 professeurs uniquement. Elles concernent 5 classes (4 classes de seconde et 1 classe de terminale)
- Par ailleurs 53 retenues sur 69 concernent également les secondes.
- Sur le post Bac, les quelques exclusions de cours concernent essentiellement les classes de STS.

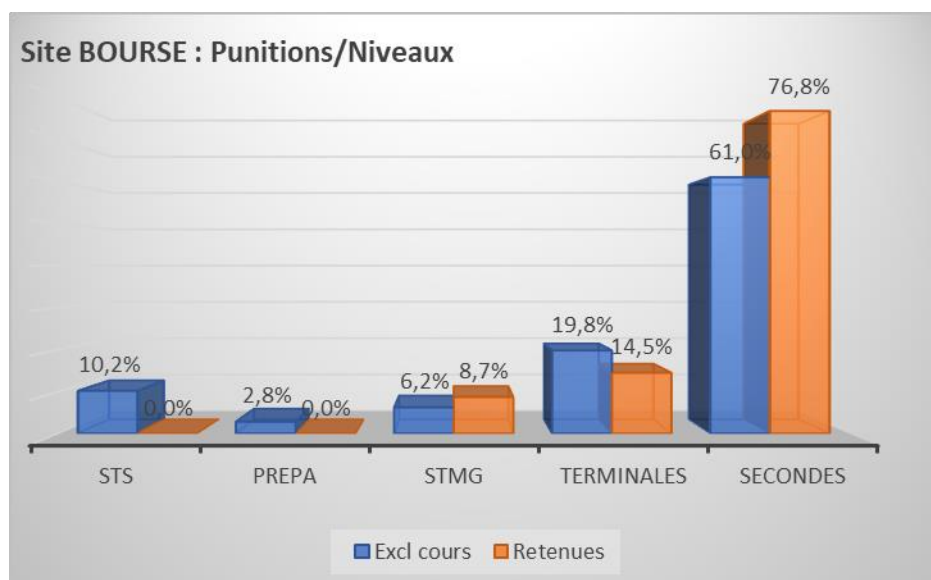
Site Saxe : Répartition Nombre de punitions



Remarques :

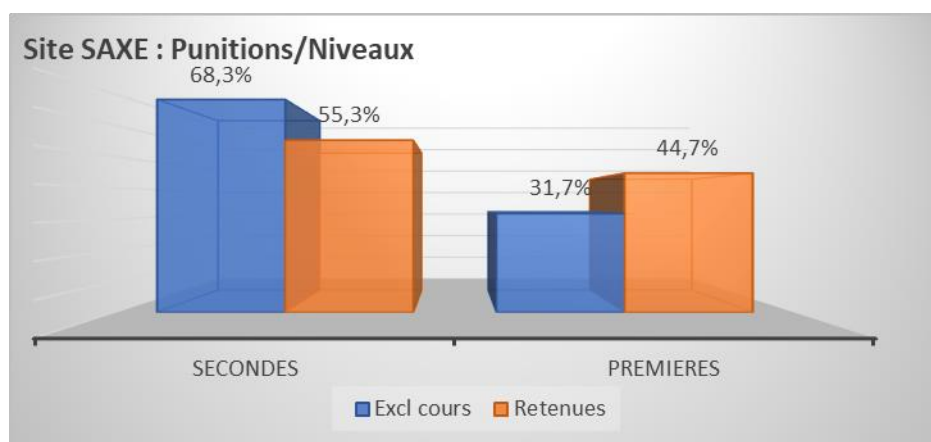
- Les exclusions de cours concernent cette année essentiellement les classes de seconde (41/60, dont 23 dans une seule 2nde).
- Par ailleurs 123 retenues ont été données, 13 seulement par la vie scolaire pour non respect du règlement intérieur. Une seule classe de 1ère dépasse les 15 retenues annuelles.
- La même classe de seconde (2nde6) cumule à elle seule 13 devoirs supplémentaires sur 23, et 5 rapports d'incident sur les 9 au total du site de saxe.

Répartition des Punitons par niveaux 2024-2025:



REMARQUE :

- Le nombre d'élèves concernés par l'ensemble des punitons sur le site de bourse est de 251 sur 894 élèves et étudiants au total.
- 166 punitons pour le niveau seconde uniquement, mais ce nombre ne concerne que 69 élèves (un élève pouvant être puni plusieurs fois).



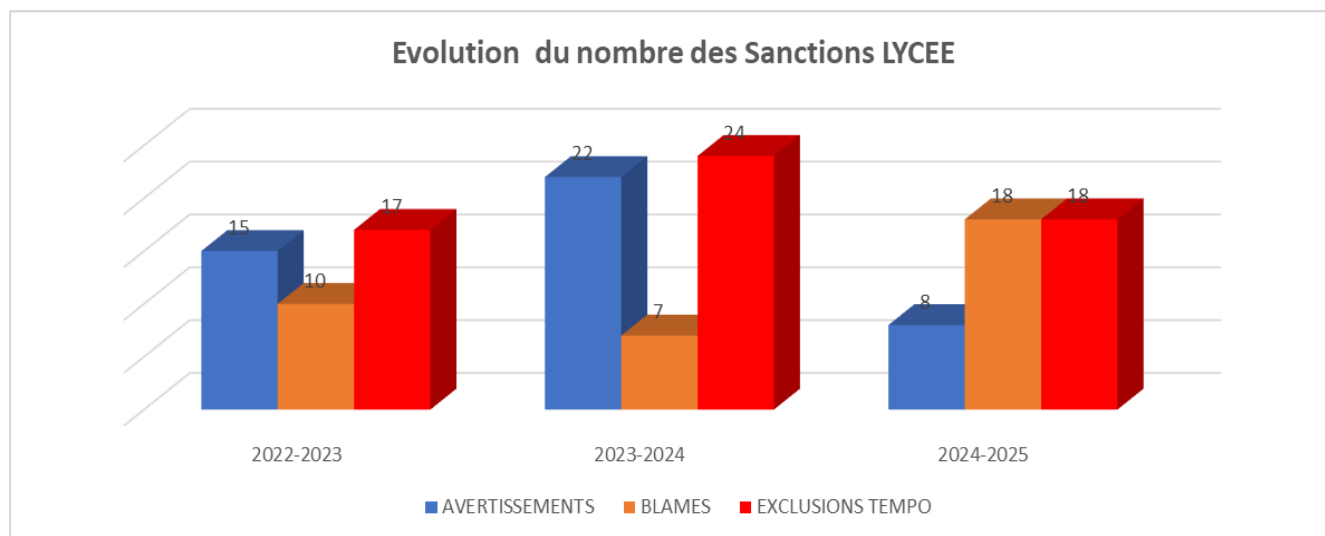
REMARQUE :

- Le nombre d'élèves concernés par l'ensemble des punitons sur le site de saxe est de 206 sur 337 élèves au total (109 élèves concernés).
- 129 punitons pour le niveau seconde uniquement, mais ce nombre ne concerne que 59 élèves (un élève pouvant être puni plusieurs fois).

❖ Les sanctions

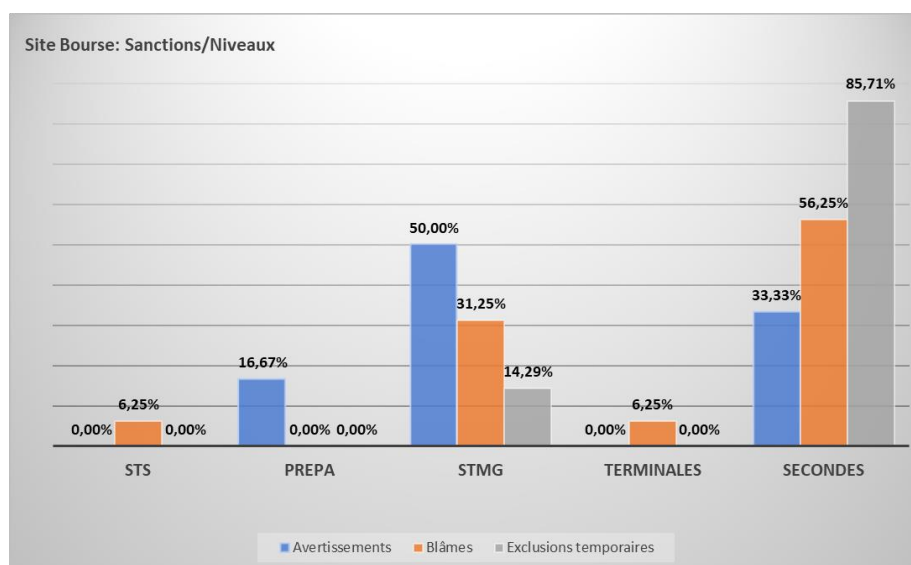
L'effectif sur chaque site et les filières représentées selon le site, peuvent expliquer en partie le fait que la grande majorité des sanctions sont prononcées sur le site de Bourse.

Répartition annuelle des Sanctions ces 3 dernières années :



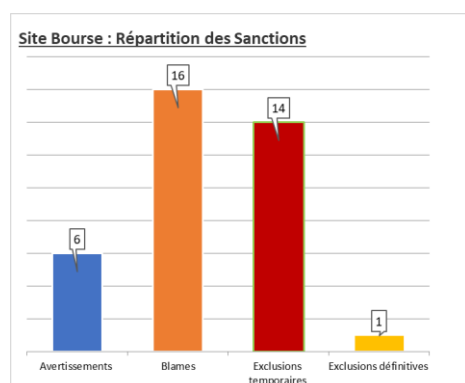
Pour le Site Bourse 2024-2025 :

Répartition sanctions par niveaux :



REMARQUE :

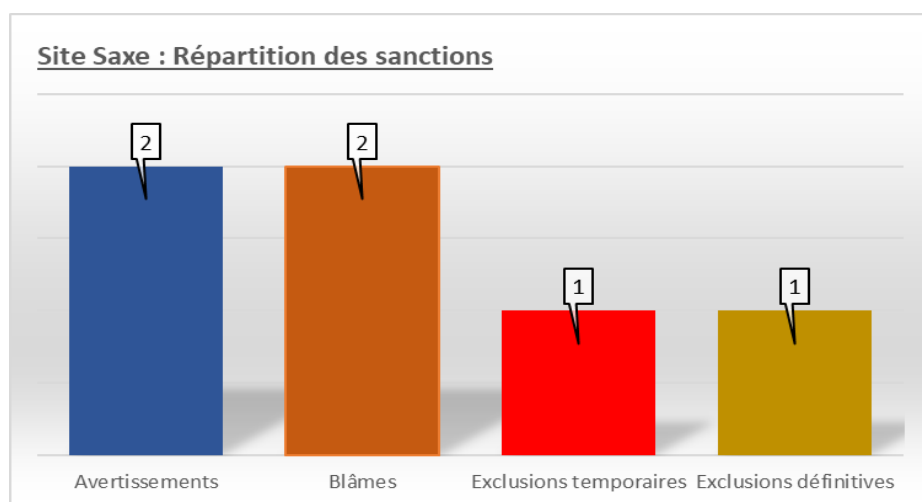
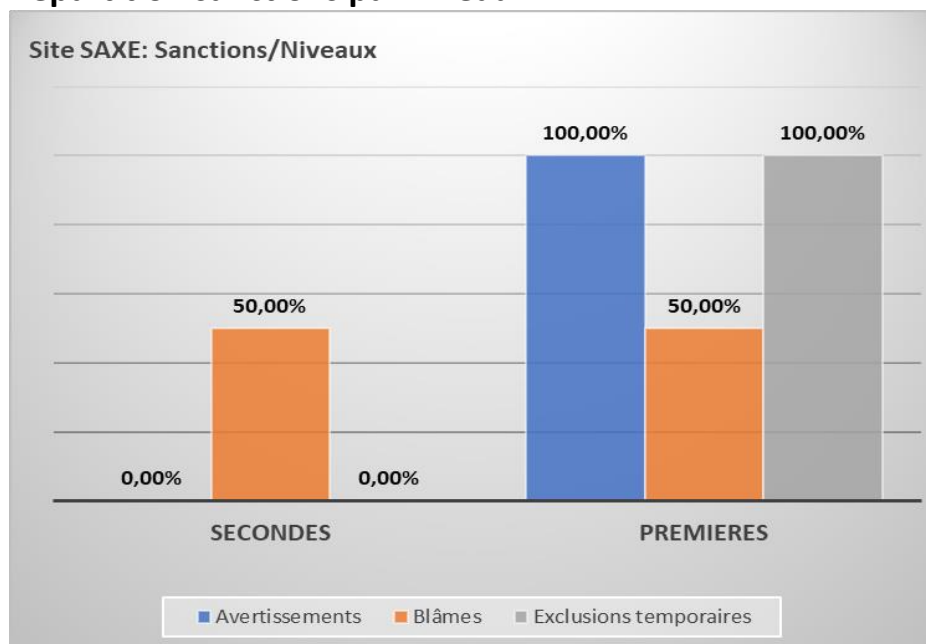
- Le nombre d'élèves et étudiants concernés par l'ensemble des sanctions sur le site de bourse est de 31 élèves pour un total de 37 sanctions sur un effectif total de 894 élèves et étudiants.
- Les exclusions temporaires ont concerné essentiellement le niveau seconde (12/14)
- A cela s'ajoutent 3 conseils de discipline cette année ; 2 exclusions définitives et une avec sursis.



Le bilan des sanctions renforce le constat d'un climat scolaire serein et donc propice aux apprentissages et au vivre ensemble.

Pour le Site Saxe 2024-2025 :

Répartition sanctions par niveaux :



REMARQUE :

- Le nombre d'élèves concernés par l'ensemble des sanctions sur le site de saxe est de 7 élèves (47 sanctions tout effectif confondu sur les 2 sites).

VII. Conclusion

Le bilan vie scolaire de cette année scolaire reste positif et encourageant. Le cadre structurant, que nous nous efforçons de préserver, permet aux élèves d'évoluer dans des conditions sécurisantes et qui favorisent un climat d'établissement serein pour travailler.

Du fait des caractéristiques du site saxe et de son faible effectif, un cercle vertueux s'instaure avec les élèves qui, bénéficiant d'un cadre favorable à leur réussite scolaire, leur engagement et leur volonté d'épanouissement personnel, le valorise régulièrement en retour.

Bilan établi en juin 2025, par Mmes GELSUMINI, DJOUED-SIDHOUM et FERNANDEZ.

INFIRMERIE CITE SCOLAIRE AMPERE LYON 2

RAPPORT D'ACTIVITE 2024/2025

- L'infirmerie est située au sein de la cité scolaire Ampère, composée d'un collège, d'un lycée et des classes post baccalauréat (CPGE ET BTS) ; celle-ci se situe dans le centre-ville de Lyon.
- Le bureau infirmier se trouve intégré dans un pôle médico-social accueillant en alternance une assistante sociale et une psychologue de l'Education Nationale.
- Il existe deux postes infirmiers, un à mi-temps affilié au collège et un à temps complet au lycée.
- Lycée : 9 classes de 2ndes, 7 classes de 1ères, 9 classes de terminales, 9 classes préparatoires, et 5 classes de BTS.
- Jours de présence infirmière : lundi, mardi (l'après-midi réservé à Saxe), jeudi, et vendredi.

1. Présentation générale de l'établissement

- Nombre d'élèves : 1263 élèves
- Tranches d'âge : de 14 ans à 20 ans

2. Activités de soins et d'urgences

- Nombre de passages à l'infirmerie : 433 passages sur l'année scolaire
- Soins réalisés (prise de constantes hémodynamiques, pansement, surveillance du repos à l'infirmerie, prise en charge des PAI, évaluation psychique en cas de mal-être ou de souffrance psychique, etc...)
- Transports vers des structures médicales externes
- Appels aux services d'urgence : 8 appels Samu sur l'année 2024/2025.

3. Elèves à besoins particuliers

▪ 3-1/ PAI :

- **29 PAI santé physique** (DID, pb neurologique, allergie alimentaire, asthme, pb uro-génital) représentent environ 2,3% du total des élèves.

- **34 PAI santé mentale** (dépression, trouble anxieux, refus scolaire anxieux, trouble de l'humeur, TSA) représentent environ 2,7% du total des élèves.

- **Total : 63 PAI**

Les PAI en santé mentale touche une majorité des 1ères.

Les élèves de 1ères sont soumis à une pression scolaire importante liée aux évaluations, aux épreuves anticipées du bac et à l'orientation post-bac. Cette pression engendre du stress, de l'anxiété, et des difficultés à gérer leurs émotions, ce qui peut affecter leur concentration, leur motivation leur bien-être général.

L'équipe éducative a constaté une augmentation des signaux de stress chez ces élèves, des demandes croissantes d'écoute auprès de l'IDE, la PSY EN, les AED, les professeurs et la CPE.

Un projet d'éducation à la santé s'appuyant sur un atelier de gestion des émotions et du stress a été mis en place les mardis. Les élèves de 1ères ne s'en sont malheureusement pas saisis.

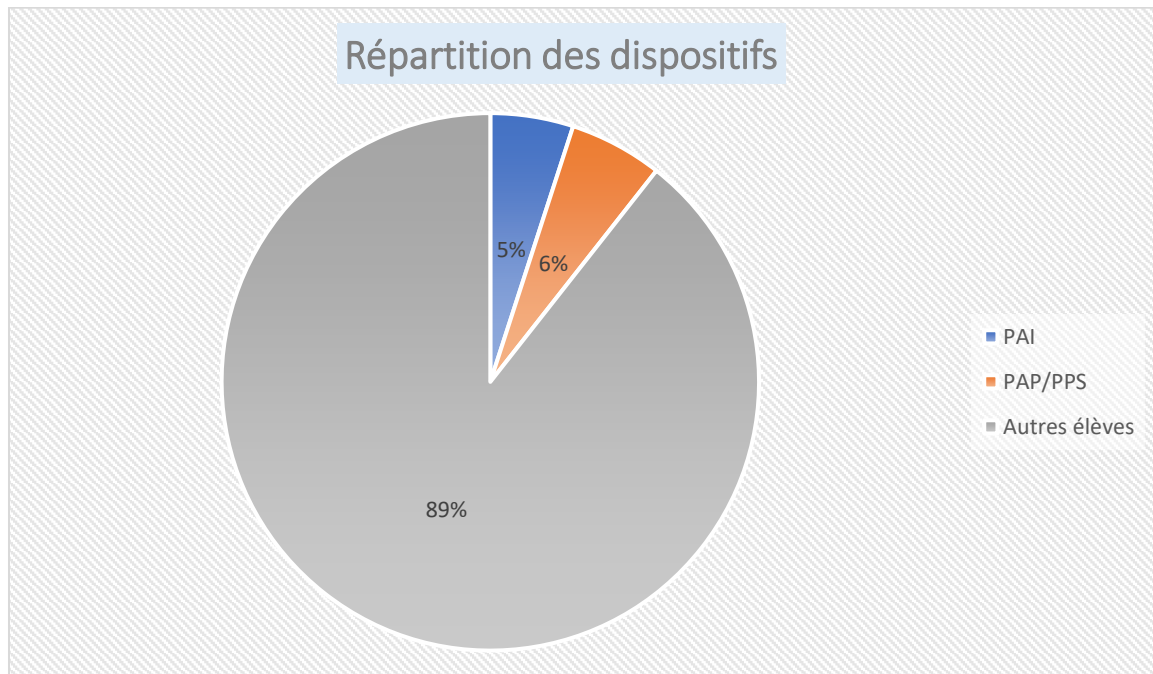
▪ 3-2/ PAP :

65 PAP (proportion importante pour les classes de 2nd, 1ère et terminale).

▪ 3-3/ PPS :

6 pps

- 3-4/ Répartition des dispositifs PAI, PAP, PPS parmi les élèves (n=1263) :



4. Passage à l'infirmerie

Du 1er septembre 2024 au 12 juin 2025, il y a eu 306 passages de lycéens et 127 passages de collégiens à l'infirmerie.

Les motifs recensés sont :

a. Motifs somatiques (physiques) :

- Douleurs abdominales, maux de tête, événements traumatiques, malaises vagues, règles douloureuses et plaies
- Situation de violence physique (harcèlement, bagarre, etc...)

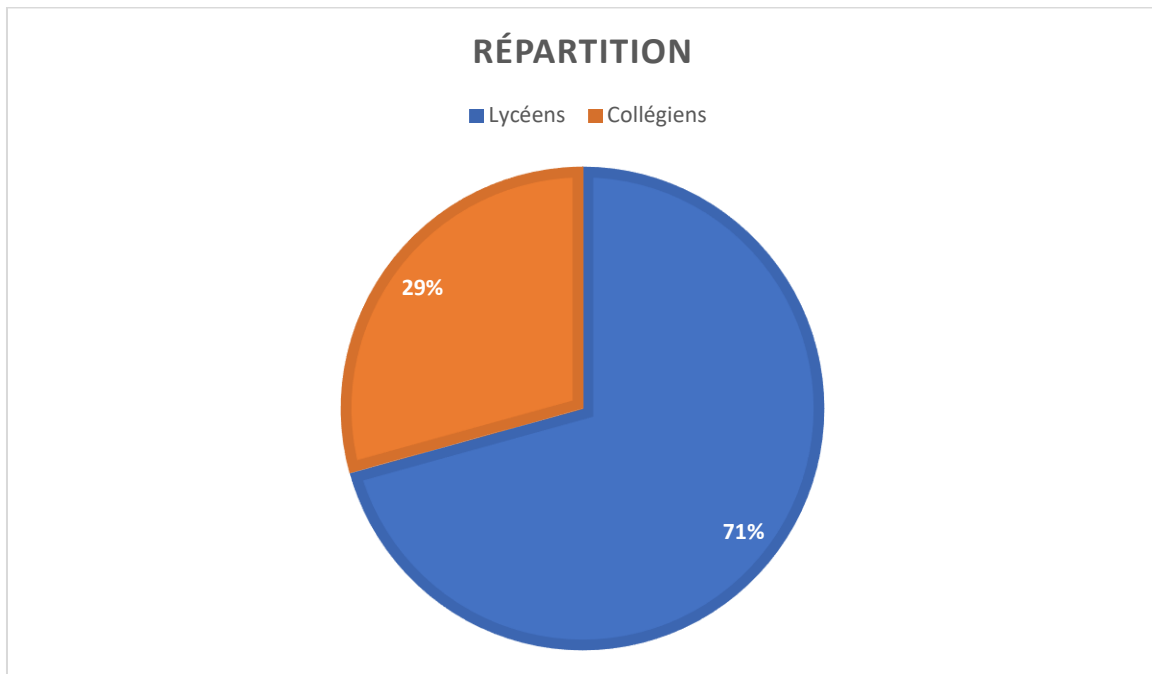
b. Motifs psychologiques ou émotionnels :

- Anxiété ou crise d'angoisse
- Stress lié aux évaluations
- Fatigue importante ou trouble du sommeil
- Isolement ou mal-être psychologique
- Situation de violence psychologique /verbale (harcèlement, bagarre, etc...)

c. Demandes spécifiques :

- Prise de traitement médical (PAI)
- Suivi psychologique ou orientation vers un professionnel de santé
- Suivi de maladie chronique
- Besoin de parler/de confier un problème personnel
- Evasion temporaire de la classe (souvent pour des raisons psychologiques)

▪ **4-1/ Répartition des passages à l'infirmerie :**



▪ **4-2/ Analyse qualitative :**

MOTIF PRINCIPAL	% DES PASSAGES	NIVEAU CONCERNE
Anxiété/stress/mal-être psychologique/crise d'angoisse/fatigue/trouble du sommeil	40%	Lycée
Douleurs physiques (règles, maux de tête, dents, etc...)	30%	Collège/Lycée
Evènements traumatiques	20%	Collège
Soins chroniques/PAI	5%	Lycée
Faits de violence (traumatisme physique et/ou psychologique)	5%	Collège

5. Actions de promotion de la santé

- Thèmes abordés (hygiène, sommeil, alimentation, gestion du stress...)
- Classes concernées : secondes, terminales
- Méthodes utilisées (interventions en classe, entretien individualisé...)

6. Travail en équipe éducative

- Participation aux réunions (phare, point élève, CHS, GPDS, commissions éducatives, réunions de bassin...)
- Travail avec l'assistant social, les CPE, l'équipe pédagogique, le médecin scolaire, etc.

7. Bilan et perspectives

- Difficultés rencontrées : surcharge sur les jours où l'IDE scolaire du collège n'est pas présente pour son établissement, incivilités et actes de violence des collégiens (langage inapproprié, coups de pieds sur la porte, bagarre...).
- Évolutions souhaitées : création d'un bureau supplémentaire à l'infirmerie pour les entretiens confidentiels des lycéens et travail autour de la violence présente au collège (prévention, éducation et sanctions).

INFIRMERIE CITE SCOLAIRE AMPERE LYON 2

RAPPORT D'ACTIVITE 2024/2025

- L'infirmerie est située au sein de la cité scolaire Ampère, composée d'un collège, d'un lycée et des classes post baccalauréat (CPGE ET BTS) ; celle-ci se situe dans le centre-ville de Lyon.
- Le bureau infirmier se trouve intégré dans un pôle médico-social accueillant en alternance une assistante sociale et une psychologue de l'Education Nationale.
- Il existe deux postes infirmiers, un à mi-temps affilié au collège et un à temps complet au lycée.
- Lycée : 9 classes de 2ndes, 7 classes de 1ères, 9 classes de terminales, 9 classes préparatoires, et 5 classes de BTS.
- Jours de présence infirmière : lundi, mardi (l'après-midi réservé à Saxe), jeudi, et vendredi.

1. Présentation générale de l'établissement

- Nombre d'élèves : 1263 élèves
- Tranches d'âge : de 14 ans à 20 ans

2. Activités de soins et d'urgences

- Nombre de passages à l'infirmerie : 433 passages sur l'année scolaire
- Soins réalisés (prise de constantes hémodynamiques, pansement, surveillance du repos à l'infirmerie, prise en charge des PAI, évaluation psychique en cas de mal-être ou de souffrance psychique, etc...)
- Transports vers des structures médicales externes
- Appels aux services d'urgence : 8 appels Samu sur l'année 2024/2025.

3. Elèves à besoins particuliers

▪ 3-1/ PAI :

- **29 PAI santé physique** (DID, pb neurologique, allergie alimentaire, asthme, pb uro-génital) représentent environ 2,3% du total des élèves.

- **34 PAI santé mentale** (dépression, trouble anxieux, refus scolaire anxieux, trouble de l'humeur, TSA) représentent environ 2,7% du total des élèves.

- **Total : 63 PAI**

Les PAI en santé mentale touche une majorité des 1ères.

Les élèves de 1ères sont soumis à une pression scolaire importante liée aux évaluations, aux épreuves anticipées du bac et à l'orientation post-bac. Cette pression engendre du stress, de l'anxiété, et des difficultés à gérer leurs émotions, ce qui peut affecter leur concentration, leur motivation leur bien-être général.

L'équipe éducative a constaté une augmentation des signaux de stress chez ces élèves, des demandes croissantes d'écoute auprès de l'IDE, la PSY EN, les AED, les professeurs et la CPE.

Un projet d'éducation à la santé s'appuyant sur un atelier de gestion des émotions et du stress a été mis en place les mardis. Les élèves de 1ères ne s'en sont malheureusement pas saisis.

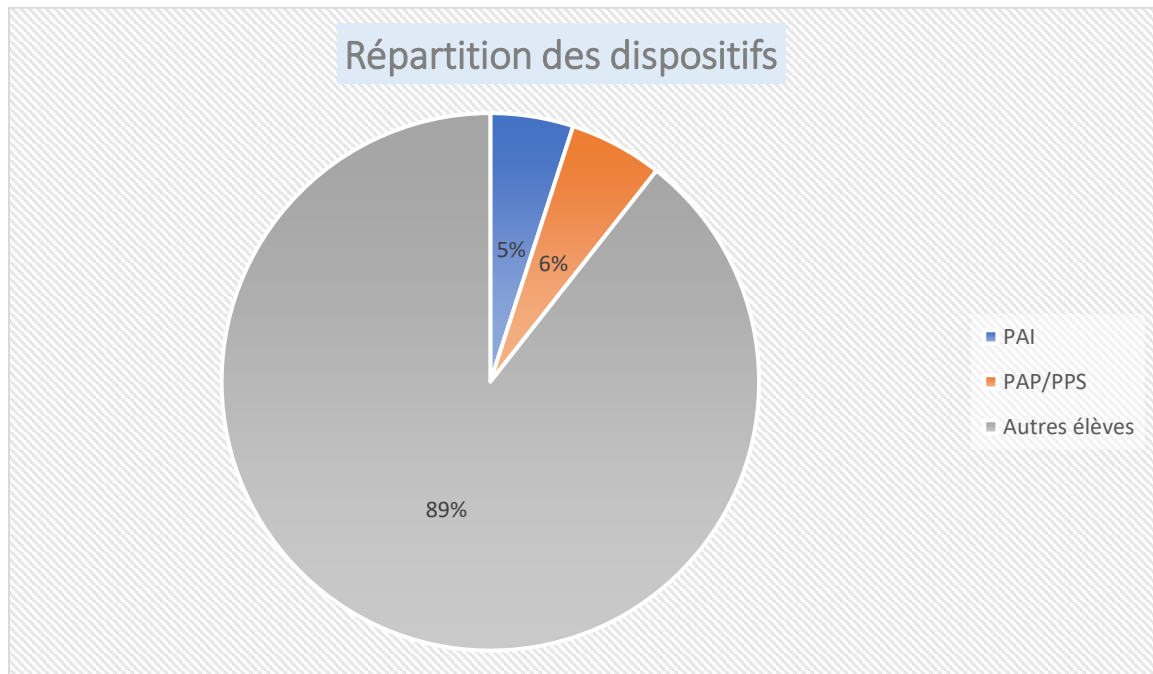
▪ 3-2/ PAP :

65 PAP (proportion importante pour les classes de 2nd, 1ère et terminale).

▪ 3-3/ PPS :

6 pps

- **3-4/ Répartition des dispositifs PAI, PAP, PPS parmi les élèves (n=1263) :**



4. Passage à l'infirmerie

Du 1er septembre 2024 au 12 juin 2025, il y a eu 306 passages de lycéens et 127 passages de collégiens à l'infirmerie.

Les motifs recensés sont :

a. Motifs somatiques (physiques) :

- Douleurs abdominales, maux de tête, événements traumatiques, malaises vagues, règles douloureuses et plaies
- Situation de violence physique (harcèlement, bagarre, etc...)

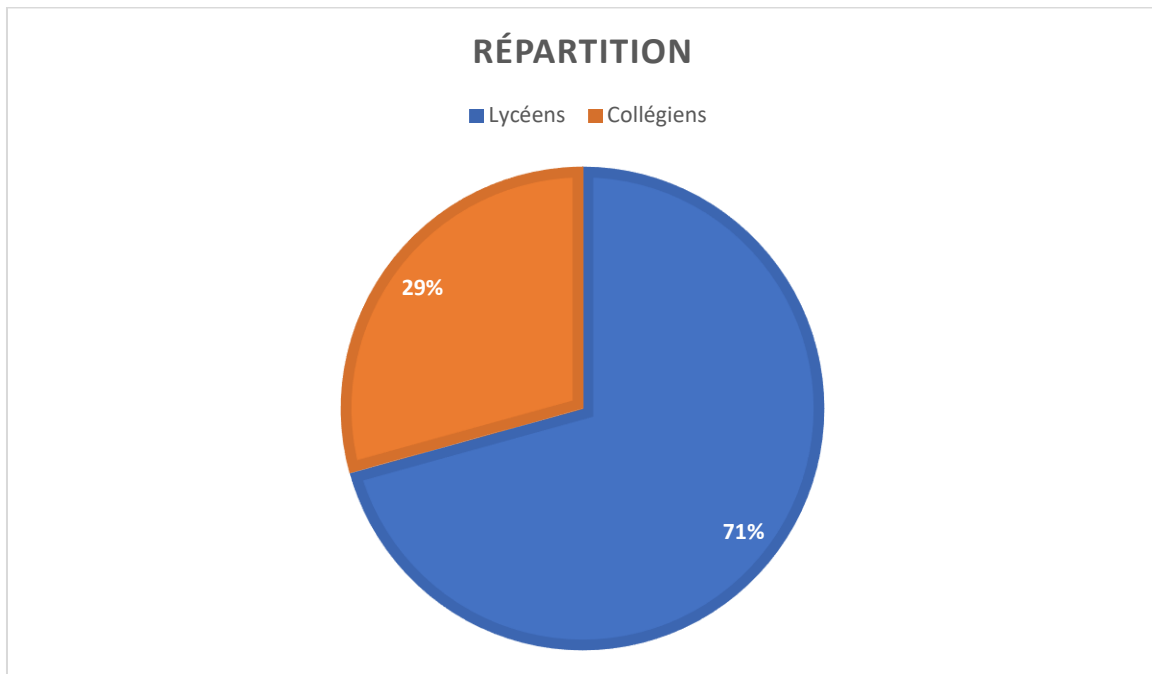
b. Motifs psychologiques ou émotionnels :

- Anxiété ou crise d'angoisse
- Stress lié aux évaluations
- Fatigue importante ou trouble du sommeil
- Isolement ou mal-être psychologique
- Situation de violence psychologique /verbale (harcèlement, bagarre, etc...)

c. Demandes spécifiques :

- Prise de traitement médical (PAI)
- Suivi psychologique ou orientation vers un professionnel de santé
- Suivi de maladie chronique
- Besoin de parler/de confier un problème personnel
- Evasion temporaire de la classe (souvent pour des raisons psychologiques)

▪ **4-1/ Répartition des passages à l'infirmerie :**



▪ **4-2/ Analyse qualitative :**

MOTIF PRINCIPAL	% DES PASSAGES	NIVEAU CONCERNE
Anxiété/stress/mal-être psychologique/crise d'angoisse/fatigue/trouble du sommeil	40%	Lycée
Douleurs physiques (règles, maux de tête, dents, etc...)	30%	Collège/Lycée
Evènements traumatiques	20%	Collège
Soins chroniques/PAI	5%	Lycée
Faits de violence (traumatisme physique et/ou psychologique)	5%	Collège

5. Actions de promotion de la santé

- Thèmes abordés (hygiène, sommeil, alimentation, gestion du stress...)
- Classes concernées : secondes, terminales
- Méthodes utilisées (interventions en classe, entretien individualisé...)

6. Travail en équipe éducative

- Participation aux réunions (phare, point élève, CHS, GPDS, commissions éducatives, réunions de bassin...)
- Travail avec l'assistant social, les CPE, l'équipe pédagogique, le médecin scolaire, etc.

7. Bilan et perspectives

- Difficultés rencontrées : surcharge sur les jours où l'IDE scolaire du collège n'est pas présente pour son établissement, incivilités et actes de violence des collégiens (langage inapproprié, coups de pieds sur la porte, bagarre...).
- Évolutions souhaitées : création d'un bureau supplémentaire à l'infirmerie pour les entretiens confidentiels des lycéens et travail autour de la violence présente au collège (prévention, éducation et sanctions).

travaux 2024-2025			Prévision travaux 2025-2026
<u>Motif</u>	<u>Montant</u>	<u>Entreprise</u>	
			Travaux saxe
			création pole infirmerie
contrôle reglementaire electrique	3 990,00 €	SOCOTEC	reprise des salles de classes + escaliers (accueil saxe)
contrôle reglementaire gaz	823,00 €	01 contrôle	reprise carrelage 1ere étage coté labo
contrôle reglementaire extincteurs	3 305,00 €	APS	Remise en état l'appartement quai jean moulin
contrôle reglementaire SSI	1 587,00 €	SAV PRO	Report alarme SSI Lorenti à la loge lycée bourse
contrôle reglementaire SSI TRIENNAL	1 190,00 €	01 contrôle	reprise de la porte passage menestrier
contrôle reglementaire DESENFUMAGE	859,00 €	SAV PROS	reparation de la porte M1 et M2
controle reglementaire annuel ascenseurs	384,00 €	OTIS + SOCOTEC	création ligne PPMS Lorenti
contrôle reglementaire portails	1 200,00 €	coicaud	reprise maconneries (balustrades)
contrat de maintenance contrôle d'accès	1 832,00 €	TELEGIL	Remplacement porte garage
remplacement store	37 700,00 €	REPAR STORE	
eclairage cour d'honneur et atelier	3 000,00 €	ELECPRO	4EME phase remplacement led
reparation de la porte lycée	2 990,00 €	LYON ZINGUERIE	
reparation de la porte M1 et M2	984,00 €	C CLOT	
remplacement des moteurs du portail (quai jean moulin) DEBORDES	11 470,00 €	SAS DEBORDES	
Mise en sécurité balustrades (quai jena moulin)	12 060,00 €	SAS GUIRAUD	
remplacement video projecteur	Opération RAURA	AVI	
creation local velo 7420€	7 420,00 €	CREATION NATURE	
taille des arbres	7 560,00 €	STE CHIEZE	
3 eme phase remplacment led	7 000,00 €	CONECT	
Modification des plans d'interventions et d'evacuations	1 200,00 €	SAV PRO	
creation sanitaire collège	env 170 000€	ARCHIPAT	
Entretien toitures Saxe	1 800,00 €	LYON ZINGUERIE	
Reprise toiture passage Menestrier	1 993,00 €	LYON ZINGUERIE	
Reprise goutiere	30 615,00 €	LYON ZINGUERIE	
remplacement batterie contrôle d'accès + carte accès Saxe	2 200,00 €	TELEGIL	
Réfection bibliothèque niveau	11 932,00 €	GAD	
Reprise évacuation plomberie ext			
Niv bât Greta	840,00 €	Lyon Zinguerie	
<u>En interne</u>			
Salle 201 :mise en peinture			Poursuite de l'automatisation des sanitaires
Salle 311 : VP remplacé			Installation de luminaires led dans les escaliers et autres locaux
Levées des observations contrôle électrique			Poursuite de l'installation de chasses d'eau économiques
Travaux logement (proviseur adjointe)			Reprise de peinture couloir au collège et au lycée
Travaux logement (principale adjointe)			
Remise en peinture lingerie,			
Reprise peinture couloir salles 302-306 suite à dégradations			
Remplacement 10-12 cylindres suite dégradations au collège			
Reprise toile et peinture wc filles			
cour collège suite dégradations			
Reprise faux plafond local casiers			
collège suite à dégradations			
Automatisation des éclairages de plusieurs sanitaires			
Automatisation des éclairages de plusieurs escaliers			
Installation de chasse d'eau économique			
Reprise des fenêtres du grenier vers salle 328bis			
Reprise peinture couloir lycée salles 211 à 214			
Remplacement 3 DM SSI suite dégradations	925,00 €		
Remplacement cumulus Greta HS	200,00 €		
Remplacement cumulus logement			
Sec Gen HS	300,00 €		
Remplacement cumulus sanitaire niv 1 Collège HS	150,00 €		
Remplacement cumulus Sdes Profs			
Collège HS	200,00 €		

travaux 2024-2025			Prévision travaux 2025-2026
<u>Entreprise</u>	<u>Montants</u>	<u>Entreprises</u>	Amelioration condition de travail
Contrat de maintenance (appereil de cuisine chaud)	1 320,00 €	MARTINON	
Contrat de maintenance (frigo/ congèlateur)	930,00 €	MARTINON	
Contrat curage (2x par an)	1 173,00 €	CHEFNEUX	
contrat deratisation	1 631,88 €	PLANETE ENVIRONNEMENT	
Renouvellement de chaises pour le self			
Réparation batteur, lave batterie et convoyeur à huile	2 657,00 €	MARTINON	
Réparations fours vapeurs, trancheur et coupe légumes	1 398,00 €	MARTINON	
Réparation tunnel de lavage	2 182,00 €	MARTINON	
Amelioration condition de travail			
Remplacement de la vaisselle pour plus d'ergonomie (fin opération)	3 120,00 €	MAFTER BOURGEAT	
Remplacement plonge : travaux locaux, matériel et équipement, VMC	env 250 000€	ICP	
Intervention déboucgahe	1 242,00 €	SARP OSIS	
<u>En interne</u>			
Reprise peinture (ZONE DE SELF)			

travaux 2024-2025			Prévision travaux 2025-2026	
<u>Entreprise</u>				
Amélioration condition de travail :				
achat de 7 chariots de préimprégnation	PRODIM	8 258,00 €	Généralisation de l'usage des centrales de dilutions	
achat de 2 AUTO LAVEUSE	PRODIM	5 019,00 €		
Revision et réparation des autolavauses	R2MS	3 800,00 €		
Mise en place des centrales de dilution	COMODIS	- €		
<u>En interne</u>				